

665-249, Pyrénées-Orientales: 1920

DECP

Indications de réception.

228

5e bureau

N°



ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOIS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.

PERPIGNAN 552 15 13. 10H 25=

DEMANDE INVALIDATION MRS PAMS ET VILAR LETTRES SUIVENT

COSTE CANDIDAT ELECTION SENATORIALE

N° 700 bis. - (Avril 1937)

*[Handwritten signature]*

9

MI

PRESIDENT SENAT PARIS



ER

4237

Bulletins de vote

3<sup>e</sup> B<sup>me</sup>

N. 12

République Française

*Handwritten notes:*  
Avec Sabatier  
Société de Sabatier  
Société de Sabatier  
Société de Sabatier



ÉLECTIONS SÉNATORIALES du 11 JANVIER 1920

---

**Jules PAMS**

Sénateur Sortant

**Edouard VILAR**

Sénateur Sortant

J. Avery

~~By Fabio~~  
~~W. H. H. H.~~  
~~W. H. H. H.~~

W. H. H. H.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 11 JANVIER 1920

---

# Louis ROUS

Maire de la Ville de Prades

*Négociant-Industriel*

*Candidat de protestation contre le sénateur Edouard VILAR*

*Candidat de l'Union des Républicains de gauche.*



J. Army

Margaret M. Labrie

W. P. G. G. G.  
M. P. G. G. G.

N<sup>o</sup> 13

République Française

---



ÉLECTIONS SÉNATORIALES du 11 JANVIER 1920

*Suppression En Sénat*

~~**Jules PAMS**~~

~~Sénateur Sortant~~

~~**Edouard VILAR**~~

~~Sénateur Sortant~~

Voluntarily  
Francis de  
Montgomery  
J. Montgomery

4:14

République Française



ÉLECTIONS SÉNATORIALES du 11 JANVIER 1920

*Suppression du Sénat*

~~Jules PAMS~~

~~Sénateur Sortant~~

~~Edouard VILAR~~

~~Sénateur Sortant~~

Adelphi  
of Mount  
Bon  
L...

RECEIVED BY THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO FEB 11 1927

PAID

LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO

Ministère  
de l'Intérieur

République Française.

Direction du Personnel

2<sup>e</sup> Bureau.

Paris, le 2 Janvier 1920

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M. Pams  
& Vilar

élus sénateurs le 11 Janvier 1920  
dans le département des Indes-Orientales  
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-  
après désignés :

1<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection  
des délégués et suppléants, dressé en exécution de  
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3<sup>o</sup> La liste d'emargement, divisée en 3 cahiers distincts;

4<sup>o</sup> Les feuilles de pointage au nombre de 6

5<sup>o</sup> Le procès-verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> La notice des 2 candidats élus

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser réception  
du présent envoi.

Agrez, Monsieur le Président, l'assurance  
de ma haute considération.

Le Ministre de l'Intérieur

& D<sup>e</sup> Le Directeur

Le Sous-Directeur

chargé du 2<sup>e</sup> Bureau

Monsieur le Président du Sénat

Thyriac,



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *11 Janvier 1919*,  
à *Perpignan*, pour élire *deux* sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président  
du collège. — Président ou vice-pré-  
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *vingt*, le *onze* du mois de *Janvier*  
nous (1) *Jean-Jean Albert* Président  
du tribunal de première instance de *Perpignan*, nous sommes  
rendu dans la salle des *Jeux du Tribunal* à *Perpignan*  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des *Pyrenes Orientals*  
convoqué en vertu du décret du *24 Novembre 1919*  
à l'effet d'élire *deux* sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont  
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les  
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Bergas Pierre* ( ), né le *11 Mai 1854*  
M. *Ferrand Jacques* ( ), né le *30 Mars 1870*  
M. *Estiach Pierre* ( ), né le *11 Mai 1872*  
M. *Ramonet Edouard* ( ), né le *28 Décembre 1884*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Ramonet*  
( *Edouard* ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-  
nisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée  
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode  
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté  
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électoral;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé  
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de  
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en trois sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	A	à la lettre	C	—	168	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, —	D	—	M	—	157	—
3 <sup>e</sup> Section, —	N	—	R	—	161	—
4 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
5 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
6 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
7 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
8 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
9 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—
10 <sup>e</sup> Section, —		—		—		—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. (3) Rouquié Gaston
		M. Grau Victor
} Scrutateurs . . . . .	M. Olivier André	
	M. Paré François	
	M. Montpellier Joseph	
	M. Gorra André	
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. Jagob Emile
		M. Parcé Gaston
} Scrutateurs . . . . .	M. Caber François	
	M. Synjans Joseph	
	M. Levine Joseph	
	M. Marginide Joseph	
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. Cruzel Julien
		M. Padoulli Marc
} Scrutateurs . . . . .	M. Sabria Michel	
	M. . . . .	
	M. . . . .	
	M. . . . .	
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. . . . .
		M. . . . .
} Scrutateurs . . . . .	M. . . . .	
	M. . . . .	
	M. . . . .	
	M. . . . .	
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. . . . .
		M. . . . .
} Scrutateurs . . . . .	M. . . . .	
	M. . . . .	
	M. . . . .	
	M. . . . .	

6<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.  
 { M.

7<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.  
 { M.

8<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.  
 { M.

9<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.  
 { M.

10<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.  
 { M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....	168	168	1	1	1
2 <sup>e</sup> Section.....	154	154	1	1	1
3 <sup>e</sup> Section.....	161	161	1	1	1
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....	486	486	10	10	10

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À										
					M. Jules Carn	M. Édouard Nlar	M. Joseph Soubirh	M. Alphonse Soubirh	M. Roux Louis	M. Dabing Victor	M. Harant-Hidini	M. Batté Etienne	M. Proust Emment	M. Sans Eugénie	
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	168				137	105	37	30	12	4	2				1
2 <sup>e</sup> Section . . . . .	157				135	110	28	19	12	3	2	2			
3 <sup>e</sup> Section . . . . .	161				133	105	32	25	13	4	1		1		
4 <sup>e</sup> Section . . . . .															
5 <sup>e</sup> Section . . . . .															
6 <sup>e</sup> Section . . . . .															
7 <sup>e</sup> Section . . . . .															
8 <sup>e</sup> Section . . . . .															
9 <sup>e</sup> Section . . . . .															
10 <sup>e</sup> Section . . . . .															
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>486</b>				<b>405</b>	<b>320</b>	<b>97</b>	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	486
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .	486
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .	486

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . . align="right">486

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . . align="right">2

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . align="right">484

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . . align="right">243

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Jules Pams	Quatre cent cinq	405
M. Edouard Vilar	Trois cent vingt	320
M. Joseph Soubielle	Quatre vingt dix sept	97
M. Alfre Soubielle	Soixante quatorze	74
M. Louis Roux	Trente sept	37
M. Victor Dalbig	Onze	11
M. Frédéric Manaur	Cinq	5
M. Etienne Battle	Deux	2
M. Emmanuel Brouste	Un	1
M. Eugène Pams	Un	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Jules Pams et Edouard Vilar  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

~~Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.~~

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 12 heures. 30

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,



2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bar. au du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
3 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
4 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
5 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
6 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
7 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
8 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
9 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
10 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
TOTAUX . . . . .																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .					
2 <sup>e</sup> Section . . . . .					
3 <sup>e</sup> Section . . . . .					
4 <sup>e</sup> Section . . . . .					
5 <sup>e</sup> Section . . . . .					
6 <sup>e</sup> Section . . . . .					
7 <sup>e</sup> Section . . . . .					
8 <sup>e</sup> Section . . . . .					
9 <sup>e</sup> Section . . . . .					
10 <sup>e</sup> Section . . . . .					
TOTAUX . . . . .					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BILLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
3 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
4 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
5 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
6 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
7 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
8 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
9 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
10 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
TOTAUX . . . . .																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins  
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .  
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls <sup>(2)</sup> . . . . .		

<sup>(1)</sup> Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

<sup>(2)</sup> En indiquer la nature et les annexer contresignés.

<sup>(3)</sup> En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M <sup>(3)</sup>  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à \_\_\_\_\_ heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 11, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 12 à 14, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	1
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	2

Enfin, sous les n°s \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

No 1  
N.

Election des Délégués Senatoriaux.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Perpignan	Jayra Jean Bertrand Joseph Batlle François Soubielle Alfred Lasse Laurent Aspar Jean Calmon Laurent Denis Joseph Almès Albert Dumayne Antoine Lecaris Lion Rouquié Gaston Bobo François Porra André Gout Jean	Accepté " " " " " " " " " " " " " " "	Marcerou Joseph Brutus Gilbert Leblay Georges	Accepté " "	
Aelmya	Cayrol Lion Alis François	" "	Castu Fons	#	
Cabestany	Carrère Pierre Fort Michel Pastor Baptiste	" " "	Lagui Eudie François		
Canet	Lafon Joseph Somarède François	" "	Gadave Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canohis	Salvat Raymond m	Accepté	Ferrer Auguste	Accepté	
	Bober Pierre fils	+			
Pomeilla. del. Vercol	Jonquieres d'Oriola Joseph	+	Cancil Andre	a	
Elne	Capelle Amel Ben	+	Sicart Victorin	a	
	Bousquet Andre	+	Jorda Emmond	a	
	Gran Victor	+			
	Roger Sylvain	+			
	Planis Jean fils	+			
	Jonca Valentin fils	+			
	Mathieu Emile	+			
	Rovira Marin	+			
	Mitger Jean	+			
Latom. bas. Elne	Bertrand Andre	+	Fosse Joseph	a?	
Montescot	Baylard Pierre	+	Camps. Franconi	a	
S <sup>t</sup> Cyprien	David Gaston	+	Bachis Andre	a	
	Mart Andre	a			
S <sup>t</sup> Nazaire	Vicens Barthelémy	a	Lacren Paul	a	
	Henrich Franconi père	a			
Chéza	Jonquieres d'Oriola Sabine	a	Cambres Jean	a	
Loulougs	Laurin Joseph	a	Rey Joseph	a	
	Brial Joseph	a			
Villeneuve la. Raho	Donnicese Julien	a	Sicris Pierre	a	
	Modat Andre	a			
Raho	Robert Jean	a	Grien Dominique	a	
	Gailly Marie	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bompas	Reynès Lucien	Accept.	Cargols Henri	Accepté	
	Comelade Thomas	a			
Pia	Cassagnès Joseph	a	Trégy Charles	a	
	Balant Arsène	a			
	Bobo Joseph	a			
S <sup>t</sup> . Estève	Cantie Adrien	a	Gau Jean	a	
	Miguel Raymond	a			
S <sup>t</sup> . Marie	Sobraguis Achille	a	Palloum Joseph	a	
	Salvador Donaventura	a			
Villebonque-la-Sal <sup>g</sup>	Gailly Jean	a	Raynal Marcel	a	
	Ferri Pierre	a			
Villeneuve-la-Rivière	Marrosse Louis	a	Piramy François	a	
	Emiller Lion	a			
Satorr-de-France	Docabartille Gilbert	a	Solère François	a	
	Plancl Fernand	a			
Pilesta	Vidal Lion	a	Crabie Pierre	a	
Caramany	Lacourt Justin	a	Lacourt Olivier	a	
	Bourdanel François	a			
Cassagnès	Duchand François	a	Rousser Jean	a	
Estagel	Pascot Jean	a	Briu Michèle	a	
	Devize Raymond	a	Briu André	a	
	Barris Joseph	a			
	Fourcade Joseph	a			
	Pridal Henri	a			
	Ambroise Jacques	a			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lamas	Barbaza J <sup>r</sup> et François	accepté	Capela Julien	accepté	
Montalba	Martignols Augustin	a	Jutglar Jean	a	
Montna	Cicéron Joseph	a	Garrigue Jean Pla	a	
Planizes	Trata Louis	a	Paris Julien	a	
Prasiquiers	Bascou Paul	a	Foussat Lucien	a	
Tautavel	D <sup>r</sup> Joseph Binet	a	Sarda Joseph	a	
	Pla Honoré	a			
Millas	Roig Joseph	a	Ferrer Isidore	a	
	Terre François	a			
	Balar Joseph	a			
Corbière	Fournols Auguste	a	Foulquier Jacques	a	
	Canary Louis Louis	a			
Corbière ls Cabans	Gall Bouquet Michel	a	Mary Joseph	a	
	Fabrissac Puyol Pierre	a			
Cornilla la Rivière	Respaut Jean Binag	a	Respaut François	a	
	Roig Adrien	a			
Meziach	Simon Maximilien	a	Carrière Paul	a	
	Bonafos Ulysse	a			
Sizilla la Rivière	Billis Solver Jean	a	Dagues Jean	a	
	Godail Pierre	a			
	Bayart Jacques	a			
Le Soler	Vallette Ferdinand	a	Garrigue Barthélemy	a	
	Sasqui Baptiste	a			
	Flourette Jean	a			
S <sup>t</sup> Felin d'Amont	Cronzières Jacques	a	Boher Saurer	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Felix d'Avail	Malafosse Justin	accepté	Rouzeau Emmand	accepté	
Rivesaltes	Bonafos Robert	a	Calmon François	a	
	Liu Pierre	Refusé	Joffre François	a	
	Cabanis François	accepté		a	
	Cazals Joseph	a			
	Blaminiers François	a			
	Colomer Roman	a			
	Duchamps Joseph	a			
	Jobe Michel	a			
	Dant Eugène	a			
	Danjou Firmin	a			
Baixas	Bonzoms Jules	a	Cazeblanque Jean	a	
	Gaciot Jean	a	Bobo Antoine	a	
	Lauri Marin	a			
	Raynal Emert	a			
	Laruis Emile	a			
	Thomas Lucien	a			
Calce	Crouais Louis	a	Deloncle Delonca Joseph	a	
Cases-de-Pène	Raspard Jean	a	Raynal Laurent	a	
	Lacassagne Antoine	a			
Claira	Balar Gustave Charles	a	Liquet Bertrand Pierre	a	
	Bousquet Vincent	a			
	Deville Jules	a			
Espira-de-l'Agly	Laborcy Joseph	a	Bartissols Joseph	a	
	Bancor Pierre	a			
	Albasquille Raymond	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Opoul	Ferrand Jacques Estirac Bien	accepté a	Castany Ben Guillaume	accepté	
Perillos	Millagou Martin	a	Pujol Laurent	a	
Peyrestortes	Moliner François	a	Saguy Joseph fils	a	
St Hippolyte	Marry Marty François	a	Montgaillard Joseph	a	
St Hippolyte	Crozar Honoré	a			
St Hippolyte	Rapidel Justin	a			
St Laurent la Salanque	Astor Lombard Raymond	a	Fourtoul Paris Em <sup>le</sup>	a	
St Laurent la Salanque	Basside Jean	a	Janiot Paris Augustin	a	
St Laurent la Salanque	Pino Pascal Charles	a			
St Laurent la Salanque	Balabud de St Jean Joseph	a			
St Laurent la Salanque	Canal Artiques Bien	a			
St Laurent la Salanque	Conte Santaloube Laurent	a			
St Laurent la Salanque	Henric Got François	a			
St Laurent la Salanque	Rose Rospier Laurent	a			
St Laurent la Salanque	Sanyas Rose Augustin	a			
Salses	Briegoular Fernand	a	Mason Famin	a	
Salses	Carrière Jérôme Jean	a			
Salses	Roudiers Antonin Ben	a			
Torreilles	Blasy Raphaël	a	Blasi Sébastien	a	
Torreilles	Artès Bataille J <sup>h</sup>	a			
Torreilles	Blanc Constantin	a			
Vingrau	Amigou Melchior Jean	a	Beringuier Justin	a	
Vingrau	Castany Bien	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S <sup>t</sup> -Paul.	Fourcade Auguste	accepté	Pla Baptiste	accepté	
	Bourgar Paulin	a			
	Vidal Justin	a			
Amignon- Caudès	Jeanter Joseph	a	Pech François	a	
	Fourcade Félix	a	Flamand Louis	a	
	Flamand Casimir	a			
Fenouillet	Jolibert Étienne	a	Balmigère Paul	a	
Fosse	Caire Armand	a	Telligier François	a	
Lesquerde	Duminguet Jean	a	Barthès Aristide	a	
Maury	Auriol Paul	a	Foulquier Jean	a	
	Salvat François	a			
	Tradière Dominique	a			
Pugnans	Bis François	a	Panabière Antoine	a	
S <sup>t</sup> -Amac	Labret Louis	a	Labret Jean	a	
S <sup>t</sup> -Martin	Foulquier Louis	a	Salvat. Constantin	a	
Vira	Mourner Louis	a	Orgeles Fernand	a	
Chuir	Modat Jules	a	Brial Nestor	a	
	Salis Joseph	a	Canal Eugène	a	
	Doutres Vincent	a			
	Laré Jean	a			
	Bronys Jean	a			
	Dussel Jacques	a			
Bages	Conte Micha	a	Bousquet Jean	a	
	Oliva Michel	a			
	Cutzac Pierre	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brouilla	Aussel Zacharie fils	accepté	Brousse Albert	accepté	
Caixas	Aussel Evre Michel	a	Cannas Jacques	a	
Camillas	Pastor Jean	a	Parent Joseph	a	
Castelnoir	Fons Emmanuel	a	Falim Pierre	a	
Fourgues	Lardien Sébastien	a	Dixonne Maurice	a	
	Moé Fournier Joseph	a			
Gauru	Estève Joseph	a	Dabouzi Martin	a	
Lupia	Deprade Emile	a	Batlle Sébastien	a	
Ortaffa	Bertrand Jean	a	Maillard Fernand	a	
	Baylan Jacques	a			
Passa	Vacqui Sarrac	a	Santenach amide	a	
Pollestres	Ablan trini andré	a	Rigaud Jacques	a	
	Ahis Badié Pierre	a			
Pontcilla	Torrent andré	a	Barcelo Jacques	a	
	Vaillade François	a			
S <sup>te</sup> Colombe	Salans Michel	a	Boy Dominique fils	a	
S <sup>te</sup> Jean Lassuth	Jammes Jean	a	Abat Michel	a	
Terrats	Sals Firmin	a	Puig alphonse	a	
Tordoirs	Carbasse Benjamin	a	Sire Jean	a	
Tresserre	Escudie Joseph	a	Vigem Martin	a	
	Giral Jean	a			
Trouillas	Colo Joseph	a	Cautès Joseph	a	
	Durand Paul	a			
Villemotague	Gracia Auguste	a	Mali François	a	
	Olive Joseph Ali	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Céret	Baris Emphre Mazille Edouard Gnanadis Pallade Anglade abdon Gnanadis Joseph Badenne Joseph Maderu Boyarentus Mathieu Jules Gujol Joseph	a. 8 <sup>o</sup> accepte a a a a a a a	Astou Dominique Pagas Jean	accepte a	
Danyub. Seb. Dors	Guitard abdon Bernadoy Henri	a a	Guillemat Laurent	a	
Boulou (L.)	Conte Jacques Arago Emmanuel Dagnac Pierre	a a a	Coste François	a	
Calmeilles	Cantoum Michel	a	Ladès Fernand	a	
Ecluse (L.)	Pratz Louis	a	Cautier Nazaire	a	
Illes (L.)	Rogu Barthélemy	a	Vicens Mathieu	a	
Maureillas	Marill Joseph Alari Jacques	a a	Dagues Baptiste	a	
Montauriol	Roustany Jacques	a	Doutres Laurent	a	
Oms	Massina abdon	a	Ferrer Charles	a	
Perthus (L.)	Marty Joseph	a	Guisset Charles	a	
Reynes	Cantemp Jean Bailly Gaudinquin	a a	Maderu Pierre	a	
Rinnoguès	Fung Joseph	a	Vocabens Julien	a	
St-Jean P. r. Lort	Gendré Jean Coste Jean	a a	Larrier Louis	a	
Taillet	Font Joseph	a	Mirapeix Jean	a	
Vivès	Noé Jacques	a	Mali Antoine	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Argelès-sur-Mer	Arman Coim Padalli Marc Sabria Michel Azema François Coms Pierre Briguen Philippe	accepté a a a a a	Fourrignus Joseph Coste Louis	accepté a	
Albère (4) Banyuls-sur-Mer	Besombes Justin Sagols Emest Azema Vincent Parsi Gaston Pavis Emile Etzer Samuel Herre Honoré	a a a a a a a	Driol Albert Colomins Donarman Paris-Labot Jean	a a a	
Cerbère	Ducros Alexandre Mithaville Dominique Ramonet Édouard	a a a	Bellocq Félix	a	
Collioure	Cristine Léon Margail François Cassagniers Vincent Espiriquette Étienne Disclaux François Ferra Louis	a a a a a a	Germa Paul Musart Honoré	a a	
Laroque	Solé Louis Vilanova François	a a	Loubières Gabriel	a	
Montsguieu	Mas Gaston	a	Blay Joseph fils	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lalan. del. Vidre.	Padoullé Antoine	accepté	Sivach Paul	accepté	
	Boher Michel	a			
Port. Verdus	Fergas Pierre	a	Vixador Jacques	a	
	Olivier André	a	Astorg Paul	a	
	Marguier Joseph	a			
	Lari François	a			
	Montbellier Joseph	a			
	Cabot Séverin	a			
St. André	Matillo André	a	Bruner Joseph	a	
	Marill Baptiste	a			
St. Gens	Gouttes Jean	a	Bès Jean Henri	a	
	Guicher Antoine	a			
Sorède	Cavalli Paul	a	Droptas Joseph	a	
	Basque Pierre	a			
	Puig Martin	a			
Villalongue. del. Mont.	Boulet Jean	a	Galangan Jean	a	
	Bazi Barthélemy	a			
Arles. sur. Lech.	Fams Pierre	a	Berdaque Michel	a	
	Blangué Jacques	a			
	Annie Emile	a			
Amélie. ls. Bains	Carcassonne Paul	a	Luisiguer François	a	
	Toursas Jean	a			
Labastide	Hestres Sébastien	a	Laniot Jean	a	
Corsavy	Delt Victor	a	Lala François	a	
	Lons Alexandre	a			
Montalba	Luzet Jacques	a	Lija François	a	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montbolo	Vilacèque Giral Jean	accepté	Vilacèque Forga Joseph		
Montferrier	Ramon Jean	a	Roger François		
	Fiquiers abdon	a			
Palalda	Dagues François	a	Garrigue Joseph		
	Dagues Simon	a			
S <sup>t</sup> Marsal	Coste Constant	a	Laguorre Jean		
Taulis.	Delissier Jean	a	Quitard Jean		
Trats. de Mollo	D <sup>e</sup> Guisset arsin	1 <sup>er</sup> 2 <sup>o</sup>	Bô Joseph		
	Coste august	a	Galyomas Michel		
	Mathen Joseph	a			
	Cassu Jean	a			
	Sliris Joseph	a			
	Farrung Joseph	a			
Costonges	Quitard Michel	a	Quintane antoin		
	Ayax Joseph	a			
Lamanère	Guisset Pierre	a	Payrot Joseph		
	Moquer Jean Payrot	a			
S <sup>t</sup> Laurent de Cordans	Garcier Jean	a	Reynaud Pierre		
	Dans Joseph	a	Durogue Pierre		
	Marcé Jean	a			
	Diau Martial	a			
	Bois Jean	a			
	Claret antoin	a			
Serralongue	Peytavi Pierre	a	Costesigue Julien		
	Moëll Joseph	a			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Teils	Gineste Martin	accepte	Ribes Barthélemy	accepte	
Prades	Vidal Germain	a	Byé François	a	
	Broc Gilles	a	Radomky Simon	a	
	Talabert Jacques	a			
	David Auguste	a			
	Fournols Louis	a			
	Prats Jean	a			
	Rous Louis	a			
	Clos Jacques	a			
	Sicart Lémi	a			
	Bouvier Jacques	a			
Campôme	Lavila Joseph	a	Laguere Eugène	a	
Casteil	Sicard Martin	a	Rou Gandinque	a	
Cathar	Rous Jean	a	Parent Abdou	a	
	Parent Justin	a			
Clara	Salvat François	a	Bailli Joseph	a	
Codollet	Larum Gandinque	a	Vergis Jodor	a	
Conat	Go Baptiste	a	Broch André	a	
Comella	Salvat Michel	a	Toler Jean	a	
	Cambou Auguste	a			
Eus	Oliver Joseph	a	Grand Justin	a	
	Dellach Laurent	a			
Fillobs	Vergis Auguste	a	Couffi Joseph	a	
Fuilla	Lafont Guillaume	a	Faurat Joseph	a	
Los Masos	Marty Joseph	a	Oliva Jacques	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Molitz	Deixonne Ignace	accepté	Cannille François	accepté	
Mosset	Fabre Pierre	a	Oymérie Joseph	a	
	Moncau Isidore	a			
Nohies	Maillo Joseph	a	Marc Pierre	a	
Ria	Marc Joseph	a	Fourcade Félix	a	
	Atgi Pierre	a			
Laurinya	Pouxet Raphaël	a	Py Fructus fib	a	
Urbanya	Bataille Jean	a	Geisert Charles	a	
Vernet. ls. Bains	Qués François	a	Vidal Saturnin	a	
	Jampy François	a			
Villefranche	Mir François	a	Alayer Joseph	a	
	Gorce Charles	a			
Mont-Louis.	S. Séverine Joseph	a	Roca Jacques	a	
Angles (ls)	Cave Laurent	a	Blanc Joseph	a	
	Saboye Michel	a			
Bolquière	Catan Bonaventura	a	Cave François	a	
Cabanasse (ls)	Tuy Pierre (Garrigou)	a	Blanc Paul	a	
Caudiès	Raspaut Jean	a	Mitjaville Pierre	a	
Fontpédrouse	Margouil Michel	a	Clere Pierre	a	
	Labric Joseph	a			
Fontrabious	Dergis Joseph	a	Drumer Sébastien	a	
Formiguères	Olive Vincent	a	Mir Antonin	a	
	Piraman François	a			
La Flagonne	Trilles Antoine	a	Delcasso Jean Baptiste	a	
Matemale	Trilles Michel	a	Vichadou Joseph	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Planis	Brunet Joseph	accepté	Basso Guillaume	accepté	
Puyvalador	Bataille Frédéric	a	Badi Jean B <sup>te</sup>	a	
Réal	Pesque Jean	a	Délaunoy Jean	a	
Sauts	Bonavent Emmanuel	a	Capdet Henri	a	
S <sup>t</sup> -Pierre des Forcats	Buscail Joseph	a	Bernade Isidore	a	
Olette	Sicart Jean	a	Noguis François	a	
	Sayrar Pierre	a			
Aguatebia	Sujous Joseph	a	Boumet Jean	a	
Canaveilles	Gotanique François	a	Boher Micha	a	
Escaro	Batlle Achille	a	Broc Jean Caloy	a	
	Broc Maximilien	a			
Tujols	Batlle François	a	Cansil Paul	a	
Mantet	Pagès Martin	a	Vidal Jean	a	
Nyer	Pagès Michel	a	Fancet Michel	a	
Oreilla	Sicart Antoine	a	Chuis François	a	
Py	Batiste François fils	a	Giralt Jean	a	
Railleu	Boumet Jean	a	Mitjaville Antoine	a	
Saborre	Traby Alais	a	Berjoan Martin	a	
	Sabary Joseph	a			
Sansa	Delasso Gaudin	a	Vergis André	a	
Serdinya	Berjoan Jean	a	Solè François	a	
	Saury André	a			
Souanyas	Kullo Pierre	a	Nicolau Étienne	a	
Talan	Pons Jean Pierre	a	Pagès Antoine	a	
Tbuis	Auguin Paul	a	Soubille Gaudin	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saillagouse.	Roge Paul	Accepté	Calvet Joseph Courmer	Accepté	
	Roge Antoine	a			
Angoustine	Saboya François	a	Dymar Bonaventur	a	
Bourgnadum	Cot Bonaventur	a	de Latour Pierre	a	
Calvigas	Calvet François	a	Arro François	a	
Dorris	Bloma Bonaventur	a	Baro François	a	
Egat	Fabre Etienne	a	Bonscait Antoine	a	
Enveist	Bagne François	a	Puig Joseph	a	
Er	Hidos Lemi	a	Anter Joseph	a	
Estavar	Antonis Saurem	a	Gran Pierre	a	
Eyne	Pradell Joseph	a	Naudillo Pierre	a	
Latoum. de. Carl	Vernis Jaques	a	Arro Raphaël	a	
	Ricard Etienne	a			
Llo	Giralt Jean	a	Bolfe Pierre	a	
Nabuja	Morer Bonaventur	a	Canal Joseph	a	
Odeilh	Coler Antoine	a	Cluch Augustin de Joseph	a	
Ossija	Surrogue Joseph	a	Dordan Albert	a	
	Maurell Damien	a			
Salau	Denaclara Charles	a	Iglis Marc	a	
Porta	Garneta Raphaël	a	Sans Guillaume	a	
Porti	Barnhe Raphaël	a	Chaine Joseph	a	
S <sup>c</sup> Léocadie	Maré Joseph	a	de Montella Joseph	a	
Targosom	Salan Isidor	a	Samso François	a	
Ur	Jarret Joseph	a	Carbonnet Hyacinthe	a	
Valcebolere	Fort Felix	a	Iglis François	a	
Villeneuve. de. Escalis	Maury Antoine	a	Colomer Gils	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sournia	Clots Etienne	accepté	Contié Pierre	accepté	
	Alquin Etienne	a			
Arboussols	Tarrine Bonaventur	a	Lafont Julien	a	
Campoussy	Chamben Martin	a	Tarrien Benjamin	a	
Feilluns	Gandon Jean Joseph	a	Abadie Romain	a	
Pézilla	Gandon Zéphirin	a	Gandon Justin	a	
Prats	Solère François	a	Contié Justin	a	
Rabouillet	Comaly André	a	Cruzet Jean	a	
Tarrierach	Cazenove Jean Marie	a	Bober Joseph	a	
Trevillach	Tixador Abel	a	Bascou Moïse	a	
Trilla	Calver François	a	Martignols Antoine	a	
Vivier (Le)	Fourcade Pierre	a	Fourcade Joseph	a	
Vinça	Calmon Ladame Jean	a	Bertrand Julien	a	
	Calmon Joseph	a			
	Nuxa François	a			
Baillestanq	Guere Jean	a	Costasigue Jean	a	
Boule d'Amour	Magnéris Joseph	a	Stense Pierre	a	
Bouleternieu	Forgues Adolphe	a	Fines Firmin	a	
	Stense François	a			
Casfabre	Castillo Emile	a	Disossy André	a	
Espira	Pailles Pierre	a	Vigarios Pierre	a	
Estoba	Pailles Vergis Garinque	a	Paysa Anglade Jean	a	
Finestret	Grault Mathieu	a	Grange François	a	
Glorians	Aussail Jean	a	Volatges Jean	a	
Joch	Planells Paul	a	Erviel Pierre	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ile	Gaudin Pierre	Accepté	Terre Jean	Accepté	
	Gensonne Martin	a	Galia Jean	a	
	Fonda Jean	a			
	Lamo François	a			
	Dabat Jules	a			
	Jammé Joseph	a			
Marquissans	Baco Maurice	a	Solier Théodore	a	
Punier & Belpuig	Layré Saturnin	a	Lhoanay Pierre	a	
Rigarda	Garrigue Joseph	a	Paulo Dominique	a	
Rodes	Comet Joseph Magn	a	Larda Jean	a	
St. Michel de l'Isle	Aussel Joseph	a	Gaspar Pierre	a	
Uchmanya.	Vidal Philippe	a	Lassou Pierre	a	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Perpignan, le 19 Décembre 1919.

*Maunier*



N<sup>o</sup>. 2.

Liste des Electeurs Senatoriaux.

---

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Ablard Henri André	D. Collières	Rigaud Jacques	
2	Alart Antoine	D. St Cyrice	Balzi Antoine	
3	Alart Jacques	D. Manilla	Dagues Baptiste	
4	Alart Joseph	D. St-Léocadie	Montelle Joseph	
5	Albafouille Raymond	D. Espina d'Agly	Bartissols Joseph	
6	Alis Badié Pierre	D. Collières	Rigaud Jacques	
7	Alis François	D. Alinga	Larrieu Louis	
8	Almes Albert	D. Perpignan	Marcou J. - Dubuis Gilbert - Sélag Joseph	
9	Alquier Etienne	D. Soumia	Contie Pierre	
10	Ambroise Jacques	D. Estagel	Brun Michel - Brun André	
11	Amigon Melchior	D. Vinçan	Beriquier Justin	
12	Anglade Abdou	D. Céret	Astou Dominique	
13	Amic Emile	D. Arles-sur-Orbi	Berdaguer Michel	
14	Arago Emmanuel	D. Le Boulou	Coste François	
15	Arman Coëne	D. Argels-sur-Mer	Fournigues Joseph - Coste Louis	
16	Armingaud Jean	D. Languède	Bartoli Aristide	
17	Arnaudès Joseph	D. Céret	Astou Dominique	
18	Arnaudès Pallade	D. Céret	Astou Dominique	
19	Arrous Jean	Conseiller Général		
20	Arrous Pierre	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
21	Artes Bataille Joseph	D. Torcilles	Blasi Sébastien	
22	Aspar Jean	D. Perpignan	Marcou J. - Dubuis Gilbert - Sélag Joseph	
23	Astor Combaud Raymond	D. St-Laurent-la Sal <sup>g</sup>	Fournil Em <sup>e</sup> - Jamicot Augustin	
24	Atgé Pierre	D. Ria	Fournade Félix	

91-57-1911. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
25	Alex Lammor	D. Banyuls-sur-Mer	Colominas Donat - Paris Labot Jean	
26	Auried Paul	Conseiller Général	Brial Motis - Canal Eugène	
27	Aussel Jacques	D. Ussir	Brial Motis - Canal Eugène	
28	Aussel Jean	D. Glorians	Solatqs Jean	
29	Aussel Joseph	D. St Michel de Llot	Gaspar Pierre	
30	Aussel Michel	D. Caixor	Lammes Jacques	
31	Aussel Zacharie fils	D. Brouille	Drouse Albert	
32	Antonis Laurent	D. Estavar	Gran Pierre	
33	Ayza Joseph	D. Constonges	Quirion Antoine	
34	Azema François	D. Argels-sur-Mer	Fournigues J <sup>e</sup> - Teste Louis	
35	Azema Vincent	D. Banyuls-sur-Mer	Colominas Donat - Paris Labot Jean	
36	Baco Maurice	D. Marguisians	Solera Ursaceo	
37	Badenne Joseph	D. Ciru	Astrou Dominique	
38	Baills Gardesigue	D. Reynis	Madem Pierre	
39	Balabua de Jean Joseph	D. St-Laurent-la-Sal <sup>914</sup>	Fontoul-en <sup>4</sup> - Jamet-Augustin	
40	Balat Guiter Charles	D. Clara	Piqué Desbats Pierre	
41	Balat Joseph	D. Millas	Ferrer Ildore	
42	Balent Antoine	D. Pia		
43	Banais Joseph	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
44	Banet Pierre	D. Espira-de-l'Agly	Bartissols Joseph	
45	Baque François	D. Envergy	Puy Joseph	
46	Barbaza Joseph	D. Lanas	Casela Julien	
47	Barnole Raphaël	D. Porti	Chaine Joseph	
48	Barrière Rattle	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
49	Barrière Joseph	D. Estagel	Buis Michel - Buis André	
50	Bascou Paul	D. Rasquières	Foussat Lucien	
51	Bassède Jean	D. St-Laurent-la-Sal <sup>914</sup>	Fontoul-en <sup>4</sup> - Jamet-Augustin	
52	Bataille Fildéric	D. Puyvalador	Badie Jean W <sup>e</sup>	
53	Bataille Jean	D. Urbanya	Geisert Charles	
54	Batiste François fils	D. Oy	Ginot Jean	
55	Batlle Adèle	D. Escaro	Broc Jean Coloz	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
56	Batlle Etienne	Député		
57	Batlle François	D. Lujols	Canuel Paul	
58	Batlle François	D. Perpignan	Marcou J <sup>e</sup> - Brunet Gillet - Sillay Georges	
59	Baux Antoine	Conseiller Général		
60	Baylard Jacques	D. Ortalpa	Maillet Fernand	
61	Baylard Gustave	D. Montesot	Lamy François	
62	Bazart Jacques	D. Pizilla-la-Rivière	Daquis Jean	
63	Bazi Barthélemy	D. Villelongue St. Mont	Galangon Jean	
64	Benet Joseph	D. Tautavel	Larda Joseph	
65	Berjean Jean	D. Serdingua	Coli François	
66	Bernadoy Louis	D. Bompas St. Aspus	Guillemar Jean	
67	Bertrand Antoine	D. Latour St. Etienne	Fosse Joseph	
68	Bertrand Jean	D. Ortalpa	Maillet Fernand	
69	Bertrand Joseph	D. Perpignan	Marcou J <sup>e</sup> - Brunet Gillet - Sillay Georges	
70	Bès François	D. Prugnans	Panatière Antoine	
71	Besombes Justin	D. L'Albère	Oud Albert	
72	Billis Salvat Jean	D. Pizilla-la-Rivière	Daquis Jean	
73	Blanc <del>Constantin</del> Louis	D. Torreilles	Blasi Sébastien	
74	Blandinière François	D. Quivalès	Jolpe François	
75	Blanguie Jacques	D. Sts. sur Tech	Bouquet Michel	
76	Blasy-Bourdoul Raphaël	D. Torreilles	Blasi Sébastien	
77	Bobo François	D. Perpignan	Marcou J <sup>e</sup> - Brunet Gillet - Sillay Georges	
78	Bobo Joseph	D. Via		
79	Bocartville Gilbert	D. Latour St. Franca	Coli François	
80	Bober Michel	D. Palau St. Vidre	Stroch Paul	
81	Bober Pierre fils	D. Canohis	Ferrer Auguste	
82	Boix Jean	D. St. Laurent St. Cernans	Ryraud Pierre - Suroga Pierre	
83	Bonafos Robert	D. St. Félix d'Avant	Boucard Emmanuel	
84	Bonafos Ulysse	D. Nérjac	Bonin Paul	
85	Bonavent Emmanuel	D. Lants	Capder Henri	
86	Bonaccase Julien	D. Villeneuve-la-Rabe	Ferich Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
87	Bonnet Emile	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
88	Bonzoms Jules	D. Baixas	Lesclanque Jean - Bobo Antonin	
89	Boulier Jean	D. Villalongue des M <sup>ts</sup>	Gabangou Jean	
90	Bourdanel François	D. Caramany	Sacout Olivier	
91	Bourdoul Jean	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
92	Bourgat Paulin	D. St Paul	Pla Baptiste	
93	Bournet Jean	D. Railler	Miraville Antonin	
94	Bousquet André	D. Elne	Sicard Victorin - Jorda Simon	
95	Bousquet Vincent	D. Claria	Piqué Deshaies Pierre	
96	Bouvier Jacques	D. Prads	Radoux Pierre	
97	Brigoulat Fernand	D. Sabas	Masnou Aimé	
98	Brial Joseph	D. Toulouges		
99	Briguen Philippe	D. Argeles sur mer	Fournigues J <sup>h</sup> - Veste Louis	
100	Broc Gills	D. Prads	Radoux Pierre	
101	Broc Maximilien	D. Escaro	Broc Jean Calog.	
102	Brousse Charles	Conseiller Général		
103	Brousse Emmanuel	Député		
104	Brunet Joseph	D. Planis	Basso Guillaume	
105	Buscait Joseph	D. St. Quin. des Forêts	Cerrade Sidore	
106	Cabans François	D. Rivesaltes	Joffe François	
107	Cabot Scierin	D. Port Vendres	Vivier Jacques - Astorg Paul	
108	Cairé Antonin	D. Fosse	Tellier François	
109	Calmon François	D. Rivesaltes	Joffe François	
110	Calmon Joseph	D. Vinça	Bertrand Julien	
111	Calmon Laurent	D. Perpignan	Marian J <sup>h</sup> - Durus Gilbert - Leblay George	
112	Calmon Sardane Jean	D. Vinça	Bertrand Julien	
113	Calvet François	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
114	Calvet François	D. Calcegas	Arno François	
115	Calvet François	D. Trilla	Martignole Antonin	
116	Calvet Louis	D. St. Arzac	Calvet Jean	
117	Canal. Artigues Pierre	D. St. Laurent. la Sal <sup>g</sup>	Fournil Louis J <sup>h</sup> - Janin Augustin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
118	Canary Louis	D. Corbere	Foulquier Jacques	
119	Contemp Jean	D. Reynès	Madon Pierre	
120	Canté Adrien	D. St. Estève	Gau Jean	
121	Cantoum Michel	D. Calmills	Madies Fernand	
122	Capelle Amil Pierre	D. Elne	Sicard Victorin - Jorda Durost	
123	Carbasse Benjamin	D. Toudès	Sicre Jean	
124	Carcephone Paul	D. Amil et Sains	Puigpique François	
125	Carrière Gerome Jean	D. Salse	Masnon Firmin	
126	Carrière Pierre	D. Cabestan	Daqui - Guiré François	
127	Casagnes Joseph	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
128	Casagnères Vincent	D. Collioure	Ganne Paul - Muscat Honoré	
129	Casse Laurent	D. Perpignan	Marcou J <sup>e</sup> - Burtin Gilbert - Schay Jean	
130	Cassu Jean	D. Prats - S. Nolle	Bis Joseph	
131	Castany Pierre	D. Perpignan	Béringuier Justin	
132	Castillo Emile	D. Cascabie	Ducosy André	
133	Cavailli Joseph	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
134	Cavalli Paul	D. Sorède	Desthas Joseph	
135	Cave Laurent	D. Les angles	Blanc Joseph	
136	Cayrol Lion	D. Alénya	Tartu Louis	
137	Cazals Joseph	D. Arisats	Joffre François	
138	Cazenove Jean Marie	D. Tarascon	Dobos Joseph	
139	Chambon Auguste	D. Comilla - ou - Conflem	Soler Jean	
140	Chambre Martin	D. Campoussy	Sarrin Benjamin	
141	Cicéron Joseph	D. Montner	Garrigue Jean Pla	
142	Claret Antoine	D. St. Laurent - S. Lerdans	Reynaud Pierre - Surrogue Pierre	
143	Clere François	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
144	Clos Jacques	D. Prads	Radonay Pierre	
145	Clotes Etienne	D. Lournis	Conté Pierre	
146	Colomer Donatomin	D. Doris	Baro François	
147	Colomer Lomoin	D. Rivesats	Joffre François	
148	Cols Joseph	D. Trouillas	Cautès Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
144	Comclade Thomas	D. Boumpas	Sargolès Louis	
150	Comerly andré	D. Rabouillet	Luquet Jean	
151	Comes Pierre	D. Argelis s. Mer	Faurigues J <sup>h</sup> - Teste Louis	
152	Conte Cantaloube Lammur	D. S <sup>t</sup> Laurent. la - J <sup>qu</sup>	Fourtoül Em <sup>te</sup> - Janicot Augustin	
153	Conte Joseph	D. Le Boulou	Coste François	
154	Conte Michel	D. Dougs	Bousquet Jean	
155	Cornet Joseph	D. Rodis	Carola Jean	
156	Coste Auguste	D. Prati s. Mollo	Bô Joseph	
157	Coste Constant	D. S <sup>t</sup> Marsal	Sagnone Jean	
158	Coste Jean	D. S <sup>t</sup> Jean Ste. s. Conté	Carrière Louis	
159	Costedegre Julien	S. Serabouque		
160	Cot Bonaventur	D. Bouymadam	de Boulou Pierre	
161	Courtai Louis	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
162	Cristine Léon	D. Collioure	Garnier Paul - Muxart Pierre	
163	Croueils Louis	D. Calca	Delouch Delouca - Joseph	
164	Crouzières Jacques	D. S <sup>t</sup> Félix d'amour	Deber Lambert	
165	Crozat Honoré	D. S <sup>t</sup> Hippolyte	Montgailhan Joseph	
166	Cruzet Julien	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
167	Cruzet Jacques	D. Mouralba. s. als	Sitja François	
168	Cutzac Pierre	D. Dougs	Bousquet Jean	
169	Dabar Jules	D. Ste. m. tur	Dore Jean - Galie Jean	
170	Dagas Jean	S. Cier	Astrou Dominique	
171	Dagnac Pierre	D. Le Boulou	Coste François	
172	Dagues François	D. Calabre	Garrigue Joseph	
173	Dagues Julien	D. Calabre	Garrigue Joseph	
174	Dalby Victor	Conseiller Général		
175	Danjou Firmin	D. Rivesaltes	Joffe François	
176	Darot Eugène	D. Rivesaltes	Joffe François	
177	David Auguste	D. Grady	Radomy Pierre	
178	David Gaston	D. S <sup>t</sup> Cyprien	Bachis Antoine	
179	Deit Victor	D. Corsavy	Sala François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
180	Deixonne Ignace	D. Molitg	Lannath François	
181	Delcosso Gaudérique	D. Sansa	Vazis André	
182	Delbouch Samson	D. Eus	Grand Justin	
183	Denaclara Abank	D. Salau d. Ardaye	Eglésis Marc	
184	Denis Joseph	D. Perpignan	Marceau J <sup>e</sup> . Brutus Gellus. Selley George	
185	Deprade Emile	D. Lupia	Bathle Sébastien	
186	Desclaux François	D. Collioure	Germe Paul. Muxart Louis	
187	Devèze Raymond	D. Estagel	Trin Michel. Trin André	
188	Deville Jules	D. Clara	Piquet Bertrand Pierre	
189	Doutres Vincent	D. Thuir	Prudal Martin. Comal Eugène	
190	Duchams Joseph	D. Rivesaltes	Joffe François	
191	Duchand François	D. Cassagnes	Roussier Jean	
192	Ducros Alexandre	D. Cerber	Selley Félix	
193	Dumayne Antonin	D. Perpignan	Marceau J <sup>e</sup> . Brutus Gellus. Selley George	
194	Durand Paul	D. Trouillas	Cautès Joseph	
195	Eyre François	Conseiller d'arrond <sup>e</sup>	-	
196	Escudé Etienne	Conseiller d'arrond <sup>e</sup>	-	
197	Escudé Joseph Cantourn	D. Trévères	Vigier Martin	
198	Espiriquette Etienne	D. Collioure	Germe Paul. Muxart Louis	
199	Estève Joseph	D. Llano	Dabouzi Martin	
200	Estirac Pierre	D. Espoul	Costani René Guillaume	
201	Fabre Etienne	D. Egat	Bouscail Antonin	
202	Fabre Pierre	D. Mossot	Aymérie Joseph	
203	Fabresse Sylol Pierre	D. Corbié. ls. Cabans	Mary Joseph	
204	Faney Joseph	D. Prat. d. Molle	Bô Joseph	
205	Ferrand Jacques	D. Espoul	Costantini René Guillaume	
206	Ferré Pierre	D. Villelongue. la Sal <sup>e</sup>	Raynal Marcel	
207	Ferrer Louis	D. Collioure	Germe Paul. Muxart Louis	
208	Figuères Abdou	D. Montfermeil	-	
209	Flamand Lucien	D. Causis. d. Fen <sup>e</sup>	Flamand Louis	
210	Floirette Jean	D. La Lata	Garrigue Barthélemy	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	(Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
211	Fonola Jean	D. Ile-sur-ut	Serre Jean - Galia Jean	
212	Fondecave Jean	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
213	Fons Emmanue	D. Castelmon	Fahin Pierre	
214	Font. Joseph	D. Tailler	Mirabeux Jean	
215	Forgas Pierre	D. Port-Ventris	Mador Jacques - Astorg Paul	
216	Forgues Adèle	D. Doulermin	Fines Firmin	
217	Fort Felix	D. Calabollin	Ighis François	
218	Fort Michel	D. Cabertany	Jagui Escudé François	
219	Foulquier Jean	S. Maury	-	
220	Foulquier Louis	D. St. Martin	Salvat Louis-François	
221	Fourcade Auguste	D. St. Paul	St. Baptiste	
222	Fourcade Felix	D. Louis de Fen <sup>m</sup>	Flamant Louis	
223	Fourcade Joseph	D. Estage	Bru Michel - Bru Arrou	
224	Fourcade Pierre	D. Le Vivier	Fourcade Joseph	
225	Fournols Auguste	D. Corbin	Foulquier Jacques	
226	Fournols Louis	D. Prads	Ratonay Pierre	
227	Gaciot Jean	D. Saixas	Lazdangue Jean - Bobo Antoin	
228	Gailly Jean	D. Villabouye-la-Sal <sup>m</sup>	Raynal Marcel	
229	Gailly Marcel	D. Baho	Griou Dominique	
230	Galzomias Michel	S. Prad. de Moll.	Bô Joseph	
231	Gandon Jean	D. Feilluns	Abadie domini	
232	Gandon Zéphirin	D. Pizilla. an. loulun	Gandon Justin	
233	Garcerie Jean	D. St-Laurent. de. Cerdan	Rynard Tim. Surrogat Pierre	
234	Garneta Raphaël	D. Porta	Sans Guillaume	
235	Garrigue Joseph	D. Rigarda	Paulo Dominique	
236	Gély For Paul	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
237	Gendru Jean	D. St-Jean Pla. de. Corti	Carrie Louis	
238	Gensonne Martin	D. Ile-sur-ut	Serre Jean - Galia Jean	
239	Gineste Martin	D. Leuch	Ribes Barthélemy	
240	Giral Jean	D. Trissac	Vizem Martin	
241	Girali Jean	D. Llo	Dolle Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
242	Glandis Puri	D. Ile. sur - mer	Serre Jean - Galia Jean	
243	Go Baptiste	D. Conat	Broch André	
244	Gobern Jean	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
245	Godail Puri	D. Pézilla - la Rivière	Daguer Jean	
246	Gorce Charles	D. Villefranche sur Condat	Alazard Joseph	
247	Golanique François	D. Camasville	Bober Michel	
248	Gout Jean	D. Perpignan	Maraschi J <sup>e</sup> . - Dumas Gilbert - Soley George	
249	Gouttes Jean	D. St Genis	Beis Jean Henri	
250	Gracia Auguste	D. Villenova	Maki François	
251	Gran Victor	D. Elne	Sicard Victor - Jorda Edmond	
252	Grault Mathieu	D. Finestret	Grange François	
253	Guerre Jean	D. Dailletary	Costasique Jean	
254	Guicher Antoine	D. St Genis	Beis Jean Henri	
255	Guisser Arsène	Conseiller Général	-	
256	Guisser Charles	D. Le Perthus	-	
257	Guisser Pierre	D. Lamanon	Payot Joseph	
258	Guitard Adolphe	D. Banyuls - sur - mer	Guillemat Laurent	
259	Guitard Michel	D. Courtonne	Quintane Antoine	
260	Henrich François	D. St Nazaire	Sacrau Paul	
261	Henric Got François	D. St Laurent - le - Sal <sup>l</sup>	Fourteuil Em <sup>e</sup> - Janicot Auguste	
262	Herre Honoré	D. Banyuls - sur - mer	Colomin - Domarant - Paris Cabot Jean	
263	Hullo Pierre	D. Souanyas	Nicolas Etienne	
264	Jalabert Jacques	D. Trards	Kadondy Pierre	
265	Jalibert Etienne	D. Fenouillet	Bolinigère Paul	
266	Jamme Joseph	D. Ile. sur - mer	Serre Jean - Galia Jean	
267	Jammes Jean	D. St Jean Bassille	Alart Michel	
268	Jampy François	D. Vernu - ls - Dains	Vidal Saturnin	
269	Janter Joseph	D. Amignan	Dech François	
270	Jobe Michel	D. Arisals	Joffie François	
271	Jouca Valentin fit	D. Elne	Sicard Victor - Jorda Edmond	
272	Jouquiers d'Orléans Gabriel	D. Uze	Cambras Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
273	Jonguier d'Oriola Joseph	D. Cornille. del. Verdol	Lancelotti André	
274	Laborj Joseph	D. Espira. de. l'agly	Bartissol Joseph	
275	Labrie Joseph	D. Fontpédroux	Clare Pierre	
276	Lacassagne Amoin	D. Cas. de Pin	Raynal Laurent	
277	Lacourt Justin	D. Caramon	Lacourt Olivier	
278	Lafon Joseph	D. Coner	Gadave Joseph	
279	Lafon Guillaume	D. Fuilla	Foucaud Joseph	
280	Lavita Joseph	D. Campôme	Laguane Eugène	
281	Leau Ignace	D. Saipa	Cazaloungue Jean - Bobo Amoin	
282	Lidos Léon	D. Erre	Antier Joseph	
283	Lense François	D. Douleremin	Fins Firmin	
284	Lères Joseph	D. Prats. de. Molle	Bô Joseph	
285	Lugain Paul	D. Usné	Loubille Gardingue	
286	Madem Donascentin	D. Cieur	Astou Donominique	
287	Maillet Joseph	D. Nobids	Marc Pierre	
288	Malafosse Justin	D. St. Félix d'asouit	Poussard Emmanuel	
289	Manant René	Député	-	
290	Marc Joseph	D. Nia	Foucade Félix	
291	Marce Jean	D. St-Laurent. de. Leidan	Raynaud Pierre - Luroque Pierre	
292	Margail François	D. Collioure	Jemma Paul - Muxart-Honoré	
293	Margail Michel	D. Fontpédroux	Clare Pierre	
294	Marguier Joseph	D. Port-Vendres	Ussard Jacques - Astorg Paul	
295	Marill Baptiste	D. St-André	Brunet Joseph	
296	Marill Joseph	D. Maurilles	Dagues Baptiste	
297	Marrassi Louis	D. Villeneuve. Le Rivier	Piranny François	
298	Martignoles Amoin	D. Montalba. de. d'atou	Jutglar Jean	
299	Marty Hyacinthe	Conseiller Général	-	
300	Marty Joseph	D. Lo Masou	Silva Jacques	
301	Marty Joseph	Conseiller d'arrond.	-	
302	Mas Gaston	D. Montesquieu	Blay Joseph fils	
303	Massina Abdou	D. Oms	Ferrer Charles	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
304	Mathen Joseph	D. Prats. d. Mollo	Bé Joseph.	
305	Mathieu Jules	D. Céret	Astou Dominique	
306	Mathieu Lucien	D. Elne	Jean Victorin - Jorda Edmond	
307	Matillo André	D. St. André	Brunet Joseph.	
308	Maurel Damien	D. Orreja	Dordan Albert	
309	Maury Antonin	D. Villeneuve. d. Escaldes	Labouret Gilles	
310	Maury Moury François	D. Peyrestorts	Laguy J <sup>e</sup> fils	
311	Maynisi Joseph	D. Doule d'amour	Lenze Pierre	
312	Mazille Edouard	D. Céret	Astou Dominique	
313	Mestres Sébastien	D. Sabartide	Panicot Jean	
314	Millagou Marie	D. Pérille	Tujot Laurent	
315	Miguel Raymond	D. St. Estève	Gau Jean	
316	Mir François	D. Villefranche du Conflent	Alazar Joseph	
317	Mitjavide Dominique	D. Cerbere	Bellouy Felix	
318	Mitgère Jean	D. Elne	Jean Victorin - Jorda Edmond	
319	Modat Antonin	D. Villeneuve. la Rabo	Terich Pierre.	
320	Modat Jules	D. Usun	Brid Mortier - Comal Eugène	
321	Molina François	D. Peyrestorts	Laguy Joseph fils	
322	Moncau Isidore	D. Mosser	Aymérie Joseph.	
323	Montpellier Joseph	D. Port-Vendres	Isador Jacques - Astorg Paul.	
324	Morer Donaventin	D. Nabuza	Canal Joseph.	
325	Mourner Kilian	D. Via	Angès Forest.	
326	Moi Fournier Joseph	D. Fourques	Dixonne Maurice.	
327	Moi Jacques	D. Tivis	Mali Antonin	
328	Moëll Joseph	D. Serralongue	-	
329	Mogna Jean Baptiste	D. Lamanon	Payrol Joseph.	
330	Muxa François	D. Vnicq	Bertrand Julien.	
331	Olive Vivian	D. Formiguiers	Mir Antonin.	
332	Olive Joseph. Olli	D. Villanoya	Mali François	
333	Olive Michel	D. Bages	Bousquet Jean.	
334	Oliver Joseph.	D. Eus	Grand Justin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
335	Olivin andré	D. Port-Vendres	Vinador Jacques - Astory Paul	
336	Padailli antoin	D. Calan. del. Vidre	Sirach Paul	
337	Padailli Marc pin	D. Orgels. sur. mer	Fourniquy Joseph - Coste Louis	
338	Pagès Marc	D. Mantev	Vidal Jean	
339	Pagès Michel Com	D. Nyer	Fanet Michel	
340	Paillet Pierre	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
341	Paillet Vergès Gaudérique	D. Estover	Campa. Anglade Jean	
342	Pams Baptiste	Conseiller Général	-	
343	Pams Jules	Conseiller Général	-	
344	Pams Pierre	D. Arles-sur-Rhône	Dendaguer Michel	
345	Panis Emile	D. Banyuls sur mer	Colominas Donat - Caris Cabot Jean	
346	Parce Gaston	D. Banyuls sur mer	Colominas Donat - Caris Cabot Jean	
347	Paré François	D. Port-Vendres	Vinador Jacques - Astory Paul	
348	Paré Jean	D. Urin	Donal Martin - Canal Eugène	
349	Parent Gaudérique	D. Codaler	Vergès Isidore	
350	Parent Justin	D. Colllar	Parent abdon	
351	Paris Emile	Conseiller Général	-	
352	Pascot Jean	D. Estagel	Brin Michel - Brin andré	
353	Pasqui Baptiste	D. Le Soler	Garrigue d'Arthelmy	
354	Pastor Baptiste	D. Colbertang	Jaqui - Escudé - François	
355	Pastor Jean	D. Canils	Parent Joseph	
356	Patau Donovenim	D. Bolguier	Lave François	
357	Patau Isidore	D. Tarasconne	Lamso François	
358	Payra Jean	D. Puyricard	Marcou J <sup>e</sup> - Brutes Gilbert - Solay George	
359	Payra Pierre	D. Olette	Roque François	
360	Payre Saturnin	D. Puyricard ou Belmug	Looney Pierre	
361	Pelissier Jacques	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
362	Pelissier Jean	D. Zaulis	Guillard Jean	
363	Péroman François	D. Fourniquiers	Mir antoin	
364	Pesqui Jean	D. Rial	Delaman Jean	
365	Peytavi Pierre	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
366	Pideil Martin	D. Casteil	Nou Gaudinque.	
367	Pino Pascal Charles	D. St-Lannou-le-Sal <sup>9<sup>me</sup></sup>	Fournouil Em <sup>e</sup> . Jannicot Augustin	
368	Pla Honoré	D. Zantavel	Jorda Joseph.	
369	Plancilles Paul	D. Toch	Erwid Pierre	
370	Planet Fernand	D. Latou. de Franca	Colice François	
371	Plans Jean Is	D. Elne	Sicart Victor. Jorda Edmond	
372	Pomarde François	D. Lanet	Gadave Joseph.	
373	Pons Alexandre	D. Corsony	Sala François	
374	Porra André	D. Dupignon	Macaron J <sup>e</sup> . Bruta Gillou. Lellay Joseph.	
375	Pourat Raphaël	D. Banninca	By Fautin Is	
376	Pous Lion	Conseiller Général	-	
377	Pradell Joseph	D. Eyne	Nardillo Pierre	
378	Pradire Dominique	D. Many	-	
380	379 Prats Jean	D. Prats	Bye François. Radonoly Pierre.	
381	380 Prats Louis	D. S. Ecluse	Taulin Nazaire	
382	381 Prats Louis	D. Planiza	Purin Julien.	
383	382 Prédal Jean	D. Estage	Brin Michel. Brin André	
384	383 Puig Joseph	D. Rinogus	Loabans Julien.	
385	384 Puig Martin	D. Soride	Dosplas Joseph.	
387	385 Pujol Joseph	D. Cier	Astrou Dominique	
389	386 Prats Jean	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
386	387 Puig Pierre	D. La Cabonasse	Blanc Paul.	
388	Pull. Bourqueu Michel	D. Corber. ls. Cabans.	Mary Joseph	
389	Quis François	D. Vanu ls. Dain	Vidal Saturnin	
390	Rameil Pierre	Député	-	
391	Ramon Jean	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
392	Ramond Edouard	D. Cerbie	Bellocq Felix	
393	Rapidel Justin	D. St-Hippolyte	Montgaillard Joseph.	
394	Raspard Jean	D. Cass. d. Bin	Roujal Laurent	
395	Raspard Jean	D. Candis. d. St-Louis	St-Joville Pierre	
396	Raynal Emile	D. Baisa	Lucchanga Jean. Bobo Antoine	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
397	Respaud-Bénard Jean	D. Cornille-la-Rivière	Respaud François	
398	Rey Joseph	D. Toulouze	-	
399	Reynis Lucien	D. Dompas	Largoté Henri	
400	Ribou Guillaume	Conseiller d'arrondis <sup>t</sup>	-	
401	Ricard Etienne	D. Latour. o. Carol	Arro Raphaël	
402	Robert Jean	D. Bobo	Grier Dominique	
403	Rocaris Lion	D. Perpignan	Marcou J <sup>e</sup> . Bontis Gilbert - Sabat George	
404	Rogi Antoine	D. Saillagouse	Calver Joseph Bonnet	
405	Rogi Paul	D. Saillagouse	Calver Joseph Bonnet	
406	Roger Sylvain	D. Elne	Sicart Victorin - Jorda Edmond	
407	Roget Barthélémy	D. Les Iles	Vicens Mathieu	
408	Roget François	D. Montferri	-	
409	Roug Adrien	D. Cornille-la-Rivière	Respaud François	
410	Roug Joseph	D. Milla	Ferrer Isidore	
411	Roux-Pasquier Lamm	D. St-Lausum. la-Jal <sup>l</sup>	Fourtoul Em <sup>e</sup> - Jancot Augustin	
412	Roudière Antoine	D. Sals	Masnon Firmin	
413	Rouquié Gaston	D. Perpignan	Marcou J <sup>e</sup> . Bontis Gilbert - Sabat George	
414	Rous Jean	D. Zalau	Rogis Antoine	
415	Rous Jean	D. Castlar	Carut abdon	
416	Rous Louis	D. Prads	Bye François - Radouy Pierre	
417	Roustan Jacques	D. Montauriol	Doutès Laurent	
418	Rouvia Marin	D. Elne	Sicart Victorin - Jorda Edmond	
419	Sabary Jean Joseph	D. Saborn	Berjoan Martin	
420	Saboya François	D. Angoustrin	Aymar Dominique	
421	Saboye Michel	D. Les Angls	Blanc Joseph	
422	Sabria Michel	D. Argels sur mer	Fournigues J <sup>e</sup> . Teste Louis	
423	Sagols Emile	D. Damples sur mer	Colominas Bonnav <sup>t</sup> - Paris Labor Jean	
424	Salamo Michel	D. St-Colomb	Boy Dominique fil	
425	Sals Firmin	D. Urats	Puig alphonse	
426	Sals Joseph	D. Usin	Brial Hector - Canal Eugène	
427	Salvador Bonaventur	D. St-Marie	Calboure Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
H28	Salvat François	D. Clara n. Villanach	Baillie Joseph	
H29	Salvat François	D. Maury	-	
H30	Salvat Michel	D. Cornilla. de. Bonflor	Soler Jean	
H31	Salvat Raymond	D. Couohs	Furer Auguste	
H32	Sanso François	D. Gll. sur. Ut	Sene Jean. Galia-Jean.	
H33	Sans Jean	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
H34	Sans Joseph	D. St Lamer. de. Cadan	Reynard Pierre. Surogue Pierre	
H35	Sanyas. Rose Augustin	D. St Lamer. la. Sal <sup>9</sup>	Faurouil Em <sup>e</sup> . - Janicot Augustin	
H36	Sarret Joseph	D. Ur	Carbonat Hyacinthe	
H37	Sauy andri	D. Terdinga	Soli François	
H38	Serre François	D. Mullas	Furer Jsidore	
H39	Sivine Joseph	D. Mont-Louis	Roca Jacques	
HH0	Sicart Antoni	D. Greilla	Urués François	
HH1	Sicart Henri	D. Prads	Bye François. Lodsouy Pierre	
HH2	Sicart Jean	D. Olette	Noguis François	
HH3	Sicart Paul	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
HH4	Simon Maximilien	D. Nifiach	Carrie Paul	
HH5	Sobraguis autilh	D. St Marie	Calbure Joseph	
HH6	Soli Louis	D. Laroque	Moubins Gabriel	
HH7	Soler Antoni	D. Odulle	Alexis Augustin et Joseph	
HH8	Solère François	D. Prats. 2. Soumia	Cartie Justin	
HH9	Soubielle alfred	D. Perpignou	Marcou J. - Brunet Gilbert - Solley Georp.	
H50	Soubielle Joseph	Conseiller Général	-	
H51	Soucaut Paul	Conseiller Général	-	
H52	Surjous Joseph	D. Aggualitia	Boumer Jean	
H53	Surogue Joseph	D. Ossija	Dorvan Albert	
H54	Taillade François	D. Pontella	Barcelo Jacques	
H55	Tardieu Sébastien	D. Fourgues	Dixonne Marie	
H56	Tarrine Bonaventur	D. Arboussols	Lafour Julien	
H57	Tarris Ounphre	Conseiller Général	-	
H58	Tarris Emile	D. Baisas	Luzhangue Jean. Bobo Antoni	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits sans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
459	Lasque Pierre	D. Sorède	Desplas Joseph	
460	Laurinca Joseph	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
461	Thomas Luni	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	
462	Thomas Lucien	D. Baixas	Cazellangu Jean. Bobo. ancien	
463	Vixador Abel	D. Trévillan	Basou Nois	
464	Torrem andri	D. Pontcella	Barulo Jacques	
465	Toraby alain	D. Sabore	Berjean Martin	
466	Trégy Charles	S. Fir	-	
467	Trescases Jean	D. Amélie b. dans	Tungpéque François	
468	Trilles antoini	D. La Lagoune	Delcasso Jean Bapt <sup>e</sup>	
469	Trilles Michel	D. Matemale	Lichardou Joseph	
470	Tromyo Jean	D. Usun	Brial Martin - Canal Eugén	
471	Truilla Lion	D. Villeneuve-la Rivière	Cirany François	
472	Vacque Laurence	D. Parra	Lantenach assisib.	
473	Vallette Ferdinand	D. Le Solu	Garrigue Barthélemy	
474	Verges Auguste	D. Fillob	Confi Joseph	
475	Vergis Joseph	D. Fontcabiose	Bruner Sébastien	
476	Vernis Jacques	D. Latour de-Card	Arro Raphaël	
477	Viau Martial	D. St-Lamere d. Cedans	Neyman Sim. - Surroque Pierre	
478	Vicens Barthélemy	D. St Nazaire	Lacra Paul	
479	Vidal Germain	D. Le Uch	Kibe Barthélemy	
480	Vidal Justin	D. St Paul	Ola Baptiste	
481	Vidal Lion	D. Bilista	Crabie Pierre	
482	Vidal Philippe	D. Velmanga	Cassou Pierre	
483	Vigaro Pierre	S. Espira de-Louster	-	
484	Vilacique Jean	D. Montbolo	Vilacique Forge Joseph	
485	Vilanova François	D. Larogou	Sloubits Gabriel	
486	Vilar Edouard	Conseiller Général.	-	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Perpignan, le 2 Janvier 1920.

*Munberg*

N<sup>o</sup> 3

Liste d'Emargements

---

1<sup>er</sup> Bureau

---

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU N° BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 168 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 2 JAN 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Ablard Frédéric Délégué Pollestres		<i>[Signature]</i>			
2	Alart Antoine Délégué Saint Cyprien		<i>[Signature]</i>			
3	Alart Jacques Délégué Maureillas	<del>D. Montella Joseph D. St. Léocadie</del>	<i>[Signature]</i>			
4	Alart Joseph Délégué Sainte Léocadie	<del>D. Montella Jb + St. Léocadie</del>	<i>[Signature]</i>			
5	Albafouille Raymond Délégué Espira de l'agly.		<i>[Signature]</i>			
6	Alied Pierre Délégué Pollestres.		<i>[Signature]</i>			
7	Alied François Délégué Alenya.		<i>[Signature]</i>			
8	Almes Albert Délégué Perpignan		<i>[Signature]</i>			
9	Alquier Etienne Délégué Sournia		<i>[Signature]</i>			
10	Ambroise Jacques Délégué Estagel.		<i>[Signature]</i>			
11	Amigou Melchior Délégué Vingrau	Beringui Jestis	<i>[Signature]</i>			
12	Anglade abdon Délégué Céret		<i>[Signature]</i>			


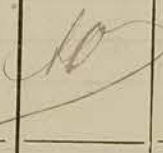





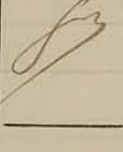
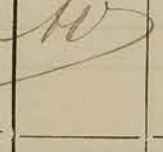


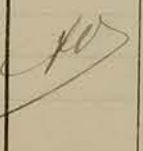
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Amic - Emile Délégué Orles 1/2 Ech		<i>[Signature]</i>			
14	Arago - Emmanuel Délégué Le Boulou		<i>[Signature]</i>			
15	Arman Coume Délégué Orgeles 1/2 Elber		<i>[Signature]</i>			
16	Armingaud Jean Délégué Lesquerde.		<i>[Signature]</i>			
17	Arnaudies y <sup>h</sup> Délégué Céret		<i>[Signature]</i>			
18	Arnaudies Soltau Délégué Céret		<i>[Signature]</i>			
19	Arrous Jean Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
20	Arrous Pierre Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
21	Artes Bataille Délégué Joseph Correilles.		<i>[Signature]</i>			
22	Aspar Jean Délégué Perpignan.		<i>[Signature]</i>			
23	Astor Combacal Délégué Raymond St-Laurent-ls-Batangue		<i>[Signature]</i>			
24	Atgé Pierre Délégué Ria.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Oscar Laurent Délégué Banyuls s/Mer.		<i>[Signature]</i>			
26	Ouriol Paul Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
27	Ausseil Jacques. Délégué Ebriz		<i>[Signature]</i>			
28	Ausseil Jean Délégué Glorianes.		<i>[Signature]</i>			
29	Ausseil Joseph Délégué St Nicolas de Lotes		<i>[Signature]</i>			
30	Ausseil Michel Délégué Caissat.		<i>[Signature]</i>			
31	Ausseil Zacharie Délégué fil Brouilloc.	Brousse about	<i>[Signature]</i>			
32	Antonès Laurent Délégué Estavar		<i>[Signature]</i>			
33	Ayase Joseph Délégué Coustouges.		<i>[Signature]</i>			
34	Azéna François Délégué Argelis s/Mer		<i>[Signature]</i>			
35	Azéna Vincent Délégué Banyuls s/Mer		<i>[Signature]</i>			
36	Baco Maurice Délégué Mouquiseanes.		<i>[Signature]</i>			













NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Daxenne Joseph Délégué Céret		<i>[Signature]</i>			
38	Baills Gaudenique Délégué Reynès.		<i>[Signature]</i>			
39	Balalud le Jean Délégué Joseph St-Lament de la Solanque		<i>[Signature]</i>			
40	Balot Guiterch Délégué Claira		<i>[Signature]</i>			
41	Balot Joseph Délégué Millas		<i>[Signature]</i>			
42	Balent Antoine Délégué Pia		<i>[Signature]</i>			
43	Banais Joseph Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
44	Banet Pierre Délégué Espirat l'Agly		<i>[Signature]</i>			
45	Baque François Délégué Enveitg		<i>[Signature]</i>			
46	Barbaza Joseph Délégué Lansac		<i>[Signature]</i>			
47	Barnole Raphaël Délégué Porte		<i>[Signature]</i>			
48	Barreire Battle Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Barrère Joseph Délégué Estages		<i>10</i>			
50	Bascou Paul Délégué Rasiguères		<i>10</i>			
51	Basseoles Jean Délégué St Laurent de la Salce		<i>10</i>			
52	Bataille Frédéric Délégué Tuyvalator.		<i>10</i>			
53	Bataille Jean Délégué Urbanyo.		<i>10</i>			
54	Batiste François fils Délégué Py.		<i>10</i>			
55	Batlle Achille Délégué Escaro.		<i>10</i>			
56	Batlle Etienne Député.		<i>10</i>			
57	Batlle François Délégué Tujols.		<i>10</i>			
58	Batlle François Délégué Perpignan		<i>10</i>			
59	Bause Antoine Conseiller Général		<i>10</i>			
60	Baylard Jacques Délégué Ortaffa		<i>10</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Boylard Jean Délégué Montesot					
62	Bazart Jacques Délégué Pézilla la Rivière					
63	Bazé Barthélémy Délégué Villemouge des Monts					
64	Benet Joseph Délégué Bautavel					
65	Berjoan Jean Délégué Serdingua					
66	Bernadoy Henri Délégué Banyuls les Océans					
67	Bertrand Antoine Délégué Latour Cas Elne					
68	Bertrand Jean Délégué Ortaffa					
69	Bertrand Joseph Délégué Perpignan					
70	Bés François Délégué Hugnanès					
71	Besombes Justin Délégué L'Albère					
72	Billès Salvat Jean Délégué Pézilla la Rivière					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Blanc Constant Délégué Lorailles		<i>[Signature]</i>			
74	Blandinières Délégué François Rivesaltes		<i>[Signature]</i>			
75	Blanquet Jacques Délégué Arles / Tech		<i>[Signature]</i>			
76	Bloty Boursoin Délégué Raphaël Lorailles		<i>[Signature]</i>			
77	Bobo François Délégué Puyiguan		<i>[Signature]</i>			
78	Bobo Joseph Délégué Pica.		<i>[Signature]</i>			
79	Bocabarteille Délégué Gilbert Latour de France		<i>[Signature]</i>			
80	Boher Michel Délégué Palau del Viole		<i>[Signature]</i>			
81	Boher Pieu fils Délégué Canohés		<i>[Signature]</i>			
82	Boise Jean Délégué St Laurent de Cerdans		<i>[Signature]</i>			
83	Bouafos Robert Délégué St-Jélin d'Arçais		<i>[Signature]</i>			
84	Bouafos Nlyse Délégué Néfiach		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bonavent Emmanuel Délégué Santo					
86	Bonnecasse Julien Délégué Villeneuve-la Roche					
87	Bonnes Emile Conseiller d'arrondissement					
88	Bonzons Jules D. Baizeas.					
89	Boulet Jean D. Villemontais					
90	Bourdaneff Fernand D. Caramonay.					
91	Bourdouil Jean Conseiller d'arrondissement					
92	Bourgat Paulin D. Saint Paul					
93	Bournet Jean D. Railleu					
94	Bousquet André D. - Elne.					
95	Bousquet Nicéphore D. Claira					
96	Bouvier Jacques D. Prades.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Dregoulat <sup>Guillaume</sup> D. Dalses.		<i>[Signature]</i>			
98	Brial <sup>Joseph</sup> D. Foulouges		<i>[Signature]</i>			
99	Briquet <sup>Philippe</sup> D. Argels / Mer		<i>[Signature]</i>			
100	Broc <sup>Gilles</sup> D. Grades		<i>[Signature]</i>			
101	Broc <sup>Maximilien</sup> D. Escaro		<i>[Signature]</i>			
102	Brousse <sup>Charles</sup> Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
103	Brousse <sup>Emmanuel</sup> Député.		<i>[Signature]</i>			
104	Brunet <sup>Joseph</sup> D. Planès		<i>[Signature]</i>			
105	Duscail <sup>Joseph</sup> D. St Pierre des Forcades		<i>[Signature]</i>			
106	Cabanes <sup>Francis</sup> D. Rivesaltes.		<i>[Signature]</i>			
107	Cabot <sup>Séverin</sup> D. Port Vendres		<i>[Signature]</i>			
108	Caïre <sup>Antoine</sup> D. Lodève		<i>[Signature]</i>			


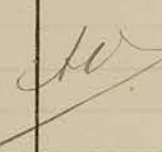



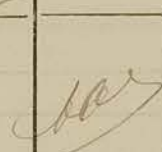
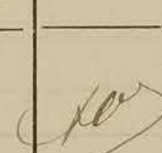

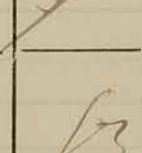
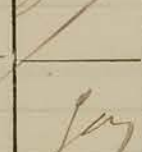
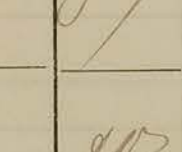
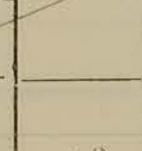
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Calmon François D. Rivesaltes		<i>[Signature]</i>			
110	Calmon Joseph D. Vinça		<i>[Signature]</i>			
111	Calmon Laurent D. Perpignan		<i>[Signature]</i>			
112	Calmon Louise D. Vinça		<i>[Signature]</i>			
113	Calvet François Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
114	Calvet François D. Calvegous		<i>[Signature]</i>			
115	Calvet François D. Eulho		<i>[Signature]</i>			
116	Calvet Louis D. St arnaud		<i>[Signature]</i>			
117	Canal Artiques Pierre D. St Laurent s. l. J. Langue		<i>[Signature]</i>			
118	Canary Paul Louis D. Corbière		<i>[Signature]</i>			
119	Contemps Jean D. Reynes		<i>[Signature]</i>			
120	Cantié Adrien D. St Esteve		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Cantner Michel D. Calmeilles		<i>[Signature]</i>			
122	Capelle Amiel D. Pierre Elue		<i>[Signature]</i>			
123	Carbasse Benjamin D. Forderes		<i>[Signature]</i>			
124	Carcaassonne Jaus D. Amélie & Boins		<i>[Signature]</i>			
125	Carrère Jérôme Jean D. Jalses		<i>[Signature]</i>			
126	Carrère Pierre D. Cabestany		<i>[Signature]</i>			
127	Cassagnes Joseph Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
128	Cassagnères D. Vincent Colliboure		<i>[Signature]</i>			
129	Casse Laurent D. Perpignan		<i>[Signature]</i>			
130	Cassu Jean D. Trats de Mollo		<i>[Signature]</i>			
131	Castany Pierre D. Vinozrau		<i>[Signature]</i>			
132	Castillo Emile D. Casefabre		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Cavaille Joseph Couvilles d'Amont-		<i>[Signature]</i>			
134	Cavaille Louis d. Soreole		<i>[Signature]</i>			
135	Cave Lamer d. Les Angles		<i>[Signature]</i>			
136	Cayrol Léon d. Alenya		<i>[Signature]</i>			
137	Cazals Joseph d. Rivesalles		<i>[Signature]</i>			
138	Cazenove Jean d. Marty Carerach		<i>[Signature]</i>			
139	Chambou Auguste d. Cornella de Conflent		<i>[Signature]</i>			
140	Chambou Martin d. Campoussy		<i>[Signature]</i>			
141	Ciceron Joseph d. Moutner		<i>[Signature]</i>			
142	Charet Antoine d. St Laurent de Serdaune		<i>[Signature]</i>			
143	Clere François Couvilles d'Arrouit		<i>[Signature]</i>			
144	Clos Jacques d. Prades.		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Clotes Etienne D. Journia		<i>[Signature]</i>			
146	Colomer Emmenture D. Dorres		<i>[Signature]</i>			
147	Colomer Amain D. Rivesaltes		<i>[Signature]</i>			
148	Colt Josys D. Frouillas		<i>[Signature]</i>			
149	Comelade Thomas D. Dompas		<i>[Signature]</i>			
150	Comerly André D. Rabouillet		<i>[Signature]</i>			
151	Comes Pierre D. Argelés-sur-Mer		<i>[Signature]</i>			
152	Conte Santalloube Laurent D. St Laurent rive Salanque		<i>[Signature]</i>			
153	Conte Jacques D. Le Boulou		<i>[Signature]</i>			
154	Conte Michel D. Bages		<i>[Signature]</i>			
155	Cornet Josys D. Rodes		<i>[Signature]</i>			
156	Coste Auguste D. Tras de Molle		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Coste Constant D. Saint Marsol					
158	Coste Jean D. St Jean Plage Corte					
159	Costesèque Julien D. Serralongue					
160	Cot Bouaventure D. Bourg Mariani					
161	Courtois Louis Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>					
162	Cristine Léon D. Collioure					
163	Croueils Henri D. Calce					
164	Crouzières Jacques D. St-Jelin d'Amont					
165	Crozot Honoré D. Saint Hippolyte					
166	Cruzet Julien Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>					
167	Cruzet Jacques D. Montalba d'Arles					
168	Cutzac Pierre D. Bages					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent soixante huit électeurs.

A Perpignan, le 2 Janvier 1920.

Le Préfet,

*Maubert*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent soixante huit

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Geoff*

Les Scrutateurs,

*Jean-Baptiste  
Solier  
Jean-Baptiste  
H. J. G. G. G.  
Jean-Baptiste*

N<sup>o</sup> 4

Liste d'Emargements

---

2<sup>e</sup> Bureau

---

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent soixante huit* électeurs.

A *Perpignan*, le *2 Janvier* 1920.

Le Préfet,

*Shambery*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent soixante huit*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signatures]*  
*Jean Paris*

No 4

Liste d'Emargements

---

2<sup>e</sup> Bureau

---

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT  
DU <sup>2<sup>e</sup></sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 169 à 325 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 2 JAN 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Dabat Jules D. Ile sur Et		Q.P.			
170	Dagas Jean S. Ceret		Q.P.			
171	Dagnac Pierre D. L. Boulou		Q.P.			
172	Dagues François D. Palalda		Q.P.			
173	Dagues Jemey D. Palalda		Q.P.			
174	Dalbiez Victor Conseiller Général.		Q.P.			
175	Danjou Timin D. Rivesaltes.		Q.P.			
176	Danot Eugène D. Rivesaltes.		Q.P.			
177	David Auguste D. Prades.		Q.P.			
178	David - Gouste D. St Cyprien		Q.P.			
179	Deit Victor D. Corsouy		Q.P.			
180	Deixonne Ignace D. Molitz		Q.P.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Delcasto Gaucherique D. Saudou.		Q.P.			
182	Dellach Jaucour D. Eus.		Q.P.			
183	Denacleara Charles D. Palau de Cerolagnu		Q.P.			
184	Denis Joseph D. Peyignouy.		Q.P.			
185	Desprade Emile D. Llupia.		Q.P.			
186	Desclouso François D. Collioune.		Q.P.			
187	Devèze Raymond D. Estajel		Q.P.			
188	Deville Jules. D. Claira		Q.P.			
189	Doutres Vincent D. Ebur		Q.P.			
190	Ducham Joseph D. Rivesaltes.		Q.P.			
191	Duchaud François D. Cassagnes.		Q.P.			
192	Ducros Alexandre D. Corberie		Q.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Dumayne Antoine D. Perpignan		Q.P.			
194	Durand Paul D. Froullas		Q.P.			
195	Eve François Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		Q.P.			
196	Escudie Etienne Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		Q.P.			
197	Escudie J <sup>s</sup> Cantuon D. Fresserre		Q.P.			
198	Espéquirette Etienne D. Collioure		Q.P.			
199	Esteve Joseph D. Llauro		Q.P.			
200	Estirac Pierre D. Ossou		Q.P.			
201	Fabre Etienne D. Egot		Q.P.			
202	Fabre Pierre D. Elbossek		Q.P.			
203	Fabrese Pujol D. Pierre Corbeie & Cabanes.		Q.P.			
204	Farreng Joseph D. Prats de Elbollo.		Q.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Ferrand Jacques D. Epoux.		QP			
206	Ferri Pierre D. Villedouque de la Salanque		QP			
207	Ferrer Louis D. Collioure.		QP			
208	Figuères Albert D. Montferrier		QP			
209	Flamand Casimir D. Caudès de Fenouillet		QP			
210	Flourette Jean D. Le Soler		QP			
211	Fonda Jean D. Mlle sur Tet		QP			
212	Fondécave Jean Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		QP			
213	Fous Emmanuel D. Castelrou		QP			
214	Fout Joseph D. Faiilet		QP			
215	Forgas Pierre D. Port-Vendres		QP			
216	Forques Achille D. Bouleternère		QP			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Port Félix D. Valecbollerie		QP			
218	Port ellich D. Calestay.		QP			
219	Fouloquier Jean D. Maury		QP			
220	Fouloquier Louis D. St Martin		QP			
221	Fourcade auguste D. St Paul		QP			
222	Fourcade Felix D. Coudies de fenouillet		QP			
223	Fourcade josyph D. Estorgel		QP			
224	Fourcade Sime D. Le Vivier		QP			
225	Fournols auguste D. Corberie		QP			
226	Fournols Louis D. Prades		QP			
227	Gaciot Jean D. Baiscas.		QP			
228	Gouilly Jean D. Villemongue Co. Salangué		QP			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Gailly Marcel Bois.		Q.P.			
230	Galzomias Michel Prats de Molle		Q.P.			
231	Gaudou Jean Seillems		Q.P.			
232	Gaudou Jérôme Lezillon du Conflent		Q.P.			
233	Garcerie Jean St Laurent de Cerans		Q.P.			
234	Garreta Raphaël Porta		Q.P.			
235	Garrigue Joseph Rigarda.		Q.P.			
236	Gély Fort Paul Comelloc d'Arnaud		Q.P.			
237	Gendre Jean St Jean Pla de Cort		Q.P.			
238	Gensanne Mourty Ile sur Tet		Q.P.			
239	Gineste Martin Le Tech		Q.P.			
240	Giral Jean Fresserre		Q.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Giralt Jean D. Llo		Q.P.			
242	Glaudis Pierre D. Ile sur Fel		Q.P.			
243	Go Baptiste D. Conat		Q.P.			
244	Gobem Jean Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		K.C.			
245	Godail Pierre D. Pezilla la Riviere		Q.P.			
246	Gorce Charles D. Villafraudo du Coufent		Q.P.			
247	Gotanegre Jean D. Comarvilles		Q.P.			
248	Gout Jean D. Perpignan		Q.P.			
249	Gouttes Jean D. St Génis		Q.P.			
250	Graciao Auguste D. Villemolague		Q.P.			
251	Grom Victor D. Eluc		Q.P.			
252	Graulte Mathieu D. Puestiel		Q.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Guerre Jean D. Ballestary		Q.P.			
254	Guicher Antoine D. St Genis		Q.P.			
255	Guisset Arsène Commissaire Général		Q.P.			
256	Guisset Charles D. Le Perthus		Q.P.			
257	Guisset Pierre D. Lamancie		Q.P.			
258	Guitard Alphonse D. Banyuls s/mer		Q.P.			
259	Guitard Michel D. Coustouges.		Q.P.			
260	Hemich Félix D. St Nazaire		Q.P.			
261	Henric Gotfrid D. St Laurent s/mer		Q.P.			
262	Herre Honoré D. Banyuls s/mer		Q.P.			
263	Hullo Pierre D. Lourmayouss.		Q.P.			
264	Jalabert Jacques D. Rouet		Q.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Jalibert Etienne D. Fouillet		Q.P.			
266	Jamme Joseph D. Ile St Est		Q.P.			
267	Jammes Jean D. St-Jean Lusselle		Q.P.			
268	Jampy Jean D. Veruet le Bains		Q.P.			
269	Jeantet Joseph D. Ansignon		Q.P.			
270	Jobe Michel D. Rivesalles		Q.P.			
271	Jouca Volentin fils D. Elne		Q.P.			
272	Jouquier Oriola D. Gabriel Ebeza		Q.P.			
273	Jouquier Oriola D. Joseph Cornuilla d'Arceol		Q.P.			
274	Laborj Joseph D. Espira de l'agly		Q.P.			
275	Labrie Joseph D. Pontpédrouse		Q.P.			
276	Lacassagne Antoine D. Cases de Peuc		Q.P.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
277	Lacourt-Justin D. Caromany		Q.P.			
278	Lafon Joseph D. Canet		Q.P.			
279	Lafont Guillaume D. Guilla		Q.P.			
280	Lavila Joseph D. Lampone		Q.P.			
281	Lecue Ignace D. Baiscos		Q.P.			
282	Lédos Henri D. Err		Q.P.			
283	Leuse Jean D. Bouleternère		Q.P.			
284	Lères Joseph D. Prats de Molle	Bo Joseph. Prats de Molle	Q.P.			
285	Lugoin Paul D. Lbuis		Q.P.			
286	Madem Bonaventura D. Céret		Q.P.			
287	Maillo Joseph D. Nohèdes		Q.P.			
288	Malafosse Justin D. St-Félix d'Ardis		Q.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
289	Manaut Député Reuc'		Q.P.			
290	Marc Joseph D. Ria		Q.P.			
291	Mané' Jean D. <del>St Laurent de Cerdaus.</del>		Q.P.			
292	Margail Fcois D. Collioure		Q.P.			
293	Marguil Michel D. Foufpedrouse	clerc Pien Foufpedrouse	Q.P.			
294	Marginedes yb D. Port Neufres		Q.P.			
295	Marill Baptiste D. St Aubre	Brunet Joseph St Aubre	Q.P.			
296	Marill Joseph D. Maureillas		Q.P.			
297	Marasse' Louis D. Villeneuve la R.		Q.P.			
298	Martignoles D. Aubrie elloutalbor de Labour		Q.P.			
299	Marty Hyacinthe Conseiller Général		Q.P.			
300	Marty Joseph D. Los Masson		Q.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
301	Elbarty Joseph Conseiller d'arrond <sup>t</sup>	-	CP			
302	Elbas Gaston Montesquien		CP			
303	Elmassina aboley Oms		CP			
304	Elbathen Joseph Prats de Elbolto		CP			
305	Elbathien Jules Céret		CP			
306	Elborthien Lucien Elne		CP			
307	Elbatillo André St André		CP			
308	Elbauréll Damien Osséja	Jordan Albert Osséja	CP			
309	Elbaurry Antoine Villeneuve St. Esprit		CP			
310	Elbaurry Elbarty Jean Peyrestortes		CP			
311	Elbagnéris Joseph Boule Tournon		CP			
312	Elbazille Edouard Céret		CP			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
313	Mestres Sébastien D Sébastien		Q.P.			
314	Millaigon M. D Terillos.		Q.P.			
315	Miquel Raymond D M Estève		Q.P.			
316	Mir François D Villefranche du Comblat		Q.P.			a vote sur duplicate
317	Mitjaville Dominique D Certeira		Q.P.			
318	Mitjérea Jean D Elue		Q.P.			
319	Modat Antoine D Millemeure les Raho		Q.P.			
320	Modat Jules D Thuir		Q.P.			
321	Moliner François D Peyrestortes		Q.P.			
322	Mougeu Jidore D Mouret		Q.P.			
323	Montpellier D Fort Vieux.		Q.P.			
324	Morer Bonaventura D Nabuya		Q.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
374	<i>eljourner D. Hilaire Viva</i>		<i>Q.P.</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent cinquante sept électeurs.

A Perignan, le 2 Janvier 1920

Le Préfet,

*Handberg*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent cinquante sept  
Cent cinquante sept élections

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*J. J. Barra*

Les Scrutateurs,

*Lurser*

*Maillot*

*F. Cahuel*

No 5

Liste d'Emargements.

---

3<sup>e</sup> Bureau

---

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *3<sup>ème</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N°s *326* à *486* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *2 JAN 1920* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
326	Boë Journier d. Jours Fourques		S. M.			
327	Boë Jacques d. Vives		J. C.			
328	Boëll Jours d. Serralongue		S. M.			
329	Boquer Jean Payrol d. Lamanère		S. M.			
330	Buisca François d. Vinça		S. M.			
331	Olive Vincent d. Gorniquères		J. C.			
332	Olive J <sup>h</sup> Ollé d. Villemolague		S. M.			
333	Olive Michel d. Bages		J. C.			
334	Olivier Joseph d. Eus.		J. C.			
335	Olivier Aubé d. Port. Ventres		J. C.			
336	Padoille Antoine d. Polou del Vidre		J. C.			
337	Pochaille Marc Pierre d. Argelés 1/ Mer		J. C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
338	Pagès Martin D. Cadalet		J. C.			
339	Pagès Michel D. Noyer		S. M.			
340	Paillet Pierre Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		S. M.			
341	Paillet Pierre Vergès D. Gaud <sup>7<sup>me</sup></sup> Cadalet		S. M.			
342	Pans Baptiste Conseiller Général		S. M.			
343	Pans Jules Conseiller Général		S. M.			
344	Pans Pierre D. Cadalet / Foch		S. M.			
345	Pans Emile D. Banyuls / mer.		S. M.			
346	Pané Gustave D. Banyuls / mer		J. C.			
347	Pané Fernand D. Port - Vendres		J. C.			
348	Pané Jean D. Chuir		S. M.			
349	Parent Gaudin D. Cadalet		S. M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
350	PARENT Justin d. Cathou		S. M.			
351	PARIS Emile Conseiller Générale		S. M.			
352	PASCOT Jean d. Estages		J. C.			
353	PASQUE Baptiste d. Le Doler		S. M.			
354	PASTOR Baptiste d. Calestany.		S. M.			
355	PASTOR Jean d. Camélas.		S. M.			
356	PATOU Bonaventur d. Bolquère		J. C.			
357	PATOU Hilarie d. Fargassoune		S. M.			
358	PAYRA Jean d. Teyrignouy		S. M.			
359	PAYRA Pierre d. Olette.		S. M.			
360	PAYRE Antonin d. Prunet et Belpuig		S. M.			
361	PELISSIE Jacques Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		S. M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
362	Pélinie Jean D. Foullis		S. M.			
363	Perarnou Fernand D. Formigueres		J. C.			
364	Pesque Jean D. Réal		S. M.			
365	Peytavi Pierre D. Conseiller d'arrondissement		S. M.			
366	Pideil Marty D. Castel		S. M.			
367	Pino Gascof D. Charles St-Laurent la Salanque		J. C.			
368	Pla Honoré D. Gautave		S. M.			
369	Planailles Paul D. Joel		S. M.			
370	Planet Fernand D. Latour de France		S. M.			
371	Planès Jean fils D. Elne		J. C.			
372	Pomarede François D. Canet		S. M.			
373	Pons Alexandre D. Crosouy		S. M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
374	Torra Anche D. Pepignay		J. C.			
375	Poursset Aosta D. Laurinva		S. M.			
376	Pous Léon Conseiller Général		S. M.			
377	Pradell Joseph D. Eyne		S. M.			
378	Pradère Dominique D. Maury		J. C.			
379	Prats Jean Conseiller d'arrondissement		S. M.			
380	Prats Jean D. Prades.	Kier J. J. J. Conseiller d'arrondissement	S. M.			
381	Pratsc Louis D. L'Écluse		S. M.			
382	Pratsc Louis D. Planèzes		J. C.			
383	Prédal Henri D. Estagel.		J. C.			
384	Puig Joseph D. Ruinoques		S. M.			
385	Puig Mathis D. Sorède		J. C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
386	Puig Pierre D. La Cabanasse		J. C.			
387	Pujol Joseph D. Céret		J. C.			
388	Pull-Bousquet D. Michel Corbière la Cabanasse		S. M.			
389	Qués François D. Vernet la Baïse	Vidal Saturnin	S. M.			
390	Rameil Pierre Député		S. M.			
391	Ramoy Jean D. Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		S. M.			
392	Ramonet Edouard D. Corbière		S. M.			
393	Rapidel Justin D. St Hippolyte		S. M.			
394	Raspand Jean D. Cases de Ferre		S. M.			
395	Raspand Jean D. Caudès de Mont-Louis		S. M.			
396	Raynal Ernest D. Baiscat		J. C.			
397	Respand Benages D. Jean Cornella la Rivière		S. M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
398	Rey Joseph Suppléant Coulouges -		S. M.			
399	Reynès Lucien D. Bompas		S. M.			
400	Ribou Guillaume Conseiller d'arrond.		S. M.			
401	Ricard Etienne D. Lataur de Carol.		S. M.			
402	Robert Jean D. Baho		J. C.			
403	Rocaries Léon D. Perpignan		S. M.			
404	Rogé Antoine D. Saillagouse	Labret Joseph D. à Saillagouse	S. M.			
405	Rogé Paul D. Saillagouse		S. M.			
406	Roger Sylvain D. Elue		J. C.			
407	Roget Barthélemy D. Las Illes		S. M.			
408	Roget François D. Moutferret		S. M.			
409	Roig Arrien D. Comille la Rivière		S. M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
410	Voig Joseph Millas.		J. C.			
411	Rose Sarpère Lament d. St. Laurent de Valanque		J. C.			
412	Roudières Antoine d. Salces.		S. M.			
413	Rouquie Gaston d. Teygnas.		J. C.			
414	Rous Jean d. Falan		S. M.			
415	Rous Jean d. Cathar		S. M.			
416	Rous Louis d. Prades.		S. M.			
417	Roustany Jacques d. Montauriol		J. C.			
418	Rovira Marius. d. Elne		J. C.			
419	Sabary Jean J. d. Saborre		S. M.			
420	Saboya Jean d. Angoustrine		S. M.			
421.	Saboye Michel d. Les Angles.		J. C.			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
422	Sabria Michy D. Argelès Helber		J.C.			
423	Sagols Ernest D. Banyuls s/mer		J.C.			
424	Salamo Michy D. St <sup>e</sup> Colombe		S.M.			
425	Sales finim D. Terrats		J.C.			
426	Sales Jouis D. Fleur		S.M.			
427	Salvador Bonar. <sup>2e</sup> D. St <sup>e</sup> Marie		S.M.			
428	Salvat François D. Clara de Villerac		S.M.			
429	Salvat François D. Moury		J.C.			
430	Salvat Michy D. Comella in Conflent		S.M.			
431	Salvat Raymond D. Canohés		J.C.			
432	Sambo François D. Ile sur Tet		S.M.			
433	Sans Jean D. Casselles s'Arroust.		J.C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
434	Sans Joseph D. St-Laurent de Verdant		S. M.			
435	Sanyas Rose Augustin D. St-Laurent de la Salanque		J. C.			
436	Saret Joseph D. Vr.		S. M.			
437	Saury André D. Serdinya		S. M.			
438	Serre Francis Villas		J. C.			
439	Sévène Joseph D. Mont-Louis		J. C.			
440	Sicart Antoine D. Orilla		S. M.			
441	Sicart Henri D. Prades.		S. M.			
442	Sicart Jean D. Olette		S. M.			
443	Sicart Paul Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		S. M.			
444	Simon Maximilien D. Néfiach		S. M.			
445	Sobraquès Adolphe D. St-Marie		S. M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
446	Sole' Louis d. Laroque		S. M.			
447	Soler Antoine d. Obeillo		S. M.			
448	Solère Fernand d. Trats de Journiac		S. M.			
449	Soubielle Alfred d. Perpignan		S. M.			
450	Soubielle Joseph Conseiller Général		S. M.			
451	Soucail Paul Conseiller Général		S. M.			
452	Sujous Joseph d. Oyguatobia		J. C.			
453	Surooque Joseph d. Osteja		J. C.			
454	Taillade Fernand d. Ponteilla		S. M.			
455	Tardieu Sébastien d. Sourques-		S. M.			
456	Tarrenne Bourventure d. Arboussols.		S. M.			
457	Tarris Olympe d. Conseiller Général		J. C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
458	Farrus Emile d. Baïscas-		J.C.			
459	Fasque' Pieu d. Soreole		J.C.			
460	Fourinya Joseph Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		S.M.			
461	Thomas Henri Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		S.M.			
462	Thomas Lucie d. Baïscas		J.C.			
463	Fiscador alief d. Frevillach		S.M.			
464	Torrent d. Andre Ponteilla		S.M.			
465	Traby Alexis d. Soborre		S.M.			
466	Fregy charly d. Pia		S.M.			
467	Fresazes Jean d. Amélie & Bains	M. Dupéquier François d. amélie & Bains	S.M.			
468	Trilles autoum d. La Lagoume		J.C.			
469	Trilles nichol d. Matemat		J.C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
470	Fronyo Jean D. Eclair		S. M.			
471	Fruillet Léon D. Villeneuve la Vre		S. M.			
472	Vacque' Jean D. Passa		S. M.			
473	Palette Ferdinand D. Le Soler		S. M.			
474	Vergès Auguste D. Gillols.		S. M.			
475	Vergès Joseph D. Fontcabrouse	M. Escane Pierre D. Fontcabrouse	J. C.			
476	Vemil Jacques D. Lotour de Carof		S. M.			
477	Viau D. Martial. St Laurent se Cerdan		S. M.			
478	Vicens Barthélemy D. St Nazaire		S. M.			
479	Vidal Germain D. Le Fech		S. M.			
480	Vidal Justin D. St Paul		S. M.			
481	Vidal Léon D. Belestia		J. C.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
482	Vidal Philippe D. Telmarça.		S.M.			
483	Vigaxos Pieu Suppléant Espira du Conflent		S.M.			
484	Vilacèque Jean D. Moutbols.		J.C.			
485	Vilanova Francis D. Laroque		S.M.			
486	Vilar - Edouard Conseiller Général		S.M.			

11-366-1919. [7937]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent soixante un* électeurs.

A *Pispignay*, le *2 Janvier* 1920.

Le Préfet,

*M. Labrie*

*M. Mandry*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent soixante un* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*M. Labrie*  
*M. Mandry*  
*M. Laballe*  
*[Signature]*

N. 6

Département des Pyrénées-Orientales

Dépouillement des votes de la Commune d *St. Teable*

Arrondissement de

Candidats : M. *Pans* M. *Vitar* M. *Joubielle Joseph* M. *Joubielle Alfred* M. *Rous* M. *Dalbier* M. *Manave pin* M. *rub* M. *Pavon Guin* M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

*Cent trent sept* *Cent cinq* *Cent sept* *Cent* *Cent* *Quatre* *deux* *deux* *Un*

*137* *109* *87* *30* *12* *4* *2* *2* *1*

Candidats : M. M. M. M. M. M. M. M. M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*[Handwritten signatures]*

*[Handwritten signatures]*

*[Handwritten signature]*



*N. 4*

Département des Pyrénées-Orientales

Dépouillement des votes de la Commune d

Arrondissement de

*St. Eable*

Candidats : M.

<i>Sans</i>	M. <i>Tilar</i>	M. <i>Soubielle Joseph</i>	M. <i>Soubielle Albert</i>	M. <i>Rous</i>	M. <i>Dalbiz</i>	M. <i>Manaut Frédéric</i>	M. <i>Canis Eugén</i>	M. <i>Nul</i>	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.

M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*Francis*  
*Joseph*  
*Montpeller*  
*Blanc*

Dépouillement des votes de la Commune d

2<sup>e</sup> Table

Candidats : M. Sand

M. Vitar

M. Sabielle José

M. Sabielle Alfred

M. Roux

M. Manant F<sup>s</sup>

M. S<sup>m</sup> Balle

M. V. Salzig

M.

M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

135

110

28

19

12

2

2

3

Candidats : M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*Suppe*  
*Suppe*  
*H. Cabuch*  
*A. Porro*  
*Suppe*

N<sup>o</sup> 9

Dépouillement des votes de la Commune d

2<sup>e</sup> Table

Candidats : M. *Sant*

M. *Ytar*

M. *Soubielle Joseph*

M. *Soubielle Alfred*

M. *Roué*

M. *Ménaud Tib*

M. *Blanc Bastille*

M. *Salby*

M. M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs, *Les Scrutateurs*

Le Président, *a. Doron*

Le Secrétaire, *Blanc*

N<sup>o</sup> 10

Département des Pyrénées-Orientales

Dépouillement des votes de la Commune d

3<sup>e</sup> Table

Arrondissement de

Candidats : M. *Gand* M. *Sitar* M. *Soubielle g<sup>h</sup>* M. *Soubielle Alhed* M. *Roub* M. *Dalbiuz* M. *Manaut* M. *Prunier* M. M. M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

133. 105 32 25 13 4 1 1

s : M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M. M.

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*M. Sabius*  
*M. Dalbiuz*  
*M. Manaut*  
*M. Prunier*

*N° 11*

Dépouillement des votes de la Commune d

*3<sup>e</sup> Cable*

Candidats : M. *Sand* M. *Vilar*

Candidate	M. Sand	M. Vilar	M. Soubielle Joseph	M. Soubielle Alfred	M. Roux	M. Dubois	M. MARAULT	M. Emangel	M.	M.
20										
40	<i>105</i>	<i>105</i>	<i>11111</i>	<i>11111</i>	<i>11111</i>	<i>11111</i>				
60	<i>11111</i>	<i>11111</i>								
80	<i>11111</i>	<i>11111</i>								
100										
120	<i>193</i>	<i>105</i>	<i>32</i>	<i>25</i>	<i>13</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>1</i>		
140										
160										
180										
200										
220										
240										
260										
280										
300										

Candidats : M.

Candidate	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20									
40									
60									
80									
100									
120									
140									
160									
180									
200									
220									
240									
260									
280									
300									

Certifié :

Les Scrutateurs,

Le Président,

Le Secrétaire,

*M. Labrie*  
*J. Crum*  
*J. Crum*  
*J. Crum*  
*J. Crum*  
*J. Crum*

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le *11 Janvier* 19*20*.

(*1<sup>re</sup>* tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits. . . . . *486*  
Nombre des votants . . . . . *486*  
Nombre des suffrages exprimés . . . . . *484*

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : *Vilar*  
Prénoms : *Edouard*  
Qualification, profession, etc. : *Avocat - Sénateur sortant*  
Date de la naissance : *26 Janvier 1847*

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . *320*

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. *Jules Pans* . . . . . *405* *élu*  
M. *Joseph Loubiell* . . . . . *97*  
M. *Alfred Loubiell* . . . . . *74*  
M. *Louis Reus* . . . . . *37*  
Divers, bulletins nuls ou voix perdues. . . . . *20*

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . .

11-366-1919. [7938]

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 11 Janvier 1920.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits. . . . . 486  
Nombre des votants . . . . . 486  
Nombre des suffrages exprimés . . . . . 484

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Jams

Prénoms : Jules

Qualification, profession, etc. : Avocat, Ministre de l'Intérieur, Sénateur sortant

Date de la naissance : 14 Août 1852

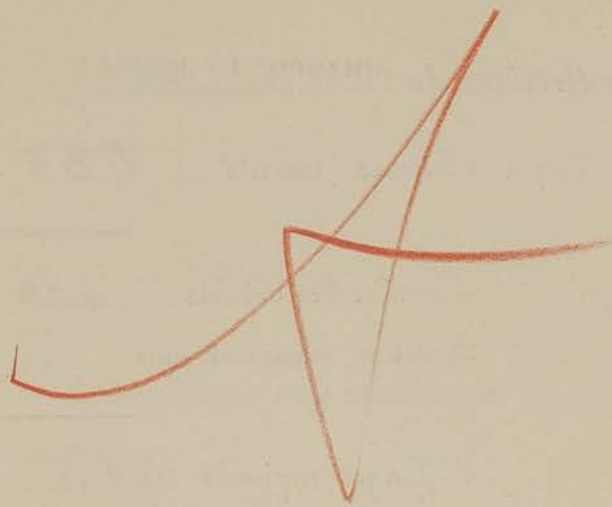
Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . 405

11-366-1919. [7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Edouard Vila . . . . . 320 etc.  
M. Joseph Soubielle . . . . . 97  
M. Alfred Soubielle . . . . . 74  
M. Louis Deus . . . . . 37  
Divers, bulletins nuls ou voix perdues. . . . . 20

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . .

12/14/7



# RAPPORT D'ÉLECTION

Département des Pyrénées Orientales



Les élections du DIMANCHE 11 JANV 1920 ont donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> TOUR. Electeurs inscrits 486

Nombre des votants 486

Bulletins blancs et nuls 3 à déduire.

Suffrages exprimés 483 dont la majorité absolue est de 242

Ont obtenu : MM. Parnis (746) 405 voix.  
Vilar (Edmond) 320

2<sup>me</sup> TOUR. Electeurs inscrits \_\_\_\_\_

Nombre des votants \_\_\_\_\_

Bulletins blancs et nuls \_\_\_\_\_ à déduire.

Suffrages exprimés \_\_\_\_\_ dont la majorité absolue est de \_\_\_\_\_

Ont obtenu : MM. \_\_\_\_\_ voix.

3<sup>me</sup> TOUR. Electeurs inscrits \_\_\_\_\_

Nombre des votants \_\_\_\_\_

Bulletins blancs et nuls \_\_\_\_\_ à déduire.

Suffrages exprimés \_\_\_\_\_ dont la majorité absolue est de \_\_\_\_\_

Ont obtenu : MM. \_\_\_\_\_ voix.

Messieurs Parns (Jules) et Vilar (Edmond) ont été proclamés Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Une protestation signée au dernier. bte inane de M. Coste qui se dit candidat à l'élection sénatoriale mais qui n'a obtenu aucune voix. La protestation n'étant accompagnée d'aucune justification votre 5<sup>e</sup> Bureau a dû renoncer à l'écarter.

Votre 5<sup>e</sup> Bureau vous propose en conséquence de valider l'élection de Messieurs (Jules) Parns et celle de M. (Edmond) Vilar

Le rapporteur  
Barth DUMMERGUE

P.O.

*Indes-Orientales*

---

*Élections Sénatoriale*  
*du 11 Janvier 1920*

---

*c. 144-7*

31128

*5-*

**Monsieur le Président**

**du Sénat**

*(Secrétariat Général de la Présidence)*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR